



Ronald Reagan pourra être reçu au Grand Théâtre

ULTIME COMPROMIS

LAPOINTE CÉDERA DEUX SOIRS AU PRÉSIDENT RONALD REAGAN

◆ Coup de théâtre dans l'affaire Ronald Reagan—Jean Lapointe!

par Lise LACHANCE

Des négociations entreprises dimanche, à la demande du gouvernement fédéral, ont débouché

hier sur un revirement inattendu: Jean Lapointe cédera deux des trois soirs que réclamait le bureau du premier ministre Brian Mulroney pour mettre au point le clou de la visite du président américain à Québec, soit le gala du 17 mars, au Grand Théâtre.

Voilà ce que LE SOLEIL a appris

d'une source proche du gouvernement canadien.

Jeudi soir dernier, on s'en souvient, les négociations étaient rompues entre l'impresario de Jean Lapointe, M. Jean-Claude L'Esperance, et le porte-parole fédéral Peter Ohrt.

Devant le refus d'Ottawa de

compenser la perte des recettes découlant de l'annulation des spectacles des 14, 15 et 16 mars pour lesquels les billets étaient déjà vendus, l'impresario avait décidé de s'en tenir à son contrat signé il y a un an avec le Grand Théâtre. Il considérait qu'il avait déjà été bon

Lire A-2, PRÉSIDENT



Jean Lapointe sera dédommagé.

Procurez-vous chaque jour la nouvelle section **SPORT** du **SOLEIL**

LE SOLEIL

MARDI 29 JANVIER 1985
QUÉBEC, 89e année, no 31.

68 pages, 3 cahiers
+ 1 tabloïd

Livraison à domicile (7 jours) 2.50\$
Iles de la Madeleine-Gaspé-Perce-Abitibi 50¢

UNE BANQUE D'IDÉES
PROFITABLES POUR VOTRE
ÉPARGNE-RETRAITE

FIDUCIE
PRÊT ET REVENU
692-1221 626-1221 659-1814

LES ALLOCATIONS FAMILIALES POURRAIENT ÊTRE MODIFIÉES

OTTAWA N'OSE PAS TOUCHER AUX PENSIONS DE VIEILLESSE

◆ OTTAWA (PC) — Le gouvernement conservateur a décidé de ne pas toucher aux programmes universels de pensions de vieillesse et de remettre en question les prestations et avan-

tages fiscaux consentis aux enfants de familles à revenus moyens.

par Pierre APRIL

Dans un maigre document

d'une quinzaine de pages déposé hier aux Communes, le ministre de la Santé et du Bien-être social, M. Jake Epp, s'est contenté de décrire les options qui s'offraient au gouvernement et d'é-

tablir les principes qui guideraient la période définie de consultation qui devra se terminer dès le 31 mars.

Après avoir répété que son gouvernement n'avait pas du

tout l'intention de remettre en question le principe de l'universalité, le ministre a clairement indiqué qu'il ne voulait pas proposer des options visant

Lire A-2, PENSIONS

PROCÈS HATFIELD

SURTOUT NE PAS METTRE LA FAMILLE ROYALE DANS L'EMBARRAS

◆ FREDERICTON (PC) — Si la GRC a procédé de façon plutôt inhabituelle dans la cause de possession de marijuana du premier ministre Richard Hatfield, c'est "pour éviter de mettre la famille royale dans l'embarras".

C'est ce qu'a expliqué lundi au juge en chef Andrew Har-

ARTS ET SPECTACLES

CKCV DIRECTEUR À LA PORTE

La ronde des congédiements se poursuit à CKCV. Marcel Auclair, le directeur général, celui-là même qui, il y a deux semaines, congédiait une grande partie des effectifs de la station radiophonique, vient de connaître le même sort.

Page A-10

TABLOÏD SPORT

GOULET ENCORE ABSENT PENDANT DEUX SEMAINES

Page 2

MÉTÉO



Du soleil en quantité. Quelques malheureux nuages. Relativement chaud: moins 8. Demain, ça se poursuit.

Page A-4



Une centaine de barils de médicaments prendront la route de l'Éthiopie.

◆ Collaboration Santé Internationale enverra en Éthiopie une centaine de barils de médicaments et 400 poches de lait en poudre. Cette marchandise, évaluée à \$500,000, quittera Québec au cours des prochains jours et accompagnera une équipe médicale de Kingston, en Ontario, qui se rend aussi en Éthiopie.

par Jean MARTEL

Collaboration Santé Internationale est située à Québec, et le père Célestin Marcotte, capucin, en est le coordonnateur. Fondé il y a 10 ans, cet organisme expédie dans le Tiers-monde des remèdes, de l'équipement hospitalier et des produits laitiers.

Soeur Jeanne Bissonnette est

pharmacienne et elle a passé 30 ans de sa vie à la pharmacie de l'Hôtel-Dieu de Lévis. C'est elle qui est responsable des médicaments à Collaboration Santé Internationale. Elle décrit pour LE SOLEIL ce que contiennent les barils qui seront expédiés en Éthiopie: "Ce sont, dit-elle, des vitamines, des toniques, des antibiotiques, des antiseptiques et des produits laitiers. Chaque baril pèse environ 225 livres".

Deux infirmières de l'équipe médicale de Kingston ont passé quelques jours à l'entrepôt de Collaboration Santé Internationale. Elles y ont choisi les médicaments à apporter en Éthiopie, et ce sont ces médicaments qui ont été placés dans la centaine de barils que le

personnel de Collaboration Santé Internationale est en train de préparer.

Ce personnel est constitué d'une trentaine de femmes et d'hommes qui travaillent bénévolement. Ce sont eux qui font tout: de la réception des colis jusqu'au chargement des immenses containers en passant par le tri des médicaments et le classement des draps de lits et des autres fournitures hospitalières.

Ordinairement, Collaboration Santé Internationale envoie un ou deux containers par semaine dans le Tiers-monde. Elle a expédié plus de 4,000 lits. Elle a fourni tout l'équipement médical d'un hôpital de 250 lits en Haïti. Ce pays est d'ailleurs celui

qui reçoit le plus de colis de Collaboration Santé Internationale.

Mais d'où viennent ces médicaments, équipement et fournitures? Ils proviennent de diverses sources, de dire le père Marcotte: médecins, pharmaciens, hôpitaux, représentants de compagnies pharmaceutiques. L'été dernier, 18 étudiants ont parcouru l'Est du Québec pour recueillir les surplus médicaux et hospitaliers.

A cela s'ajoutent les dons en argent. Cet argent sert à payer le coût du transport et du matériel d'emballage (bois, barils, etc.). Il y a aussi les subventions versées par le gouvernement canadien par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international.

CAHIER SPECIAL

B LES MARIÉS DE 1985



Contrairement à ce qu'on pourrait croire, le mariage n'est pas une institution en perte de vitesse. Le nombre des nouveaux mariés augmente chaque année et, comme chez nos voisins américains, on constate ici une progression importante du marché relatif à ce groupe de consommateurs. Par ailleurs, on assiste, curieusement, au retour de certaines traditions dans les préparatifs et les modes de célébration du mariage.

LE SOLEIL rend compte de ces phénomènes dans un cahier spécial consacré aux préoccupations et aux besoins des mariés de 1985.

DOSSIER



BASSE-CÔTE-NORD

ON Y RÊVE DE BOUTS DE CHEMIN

La Basse-Côte-Nord l'hiver, c'est le synonyme d'isolement et d'un isolement qui se révèle coûteux pour les populations en cause de Havre-St-Pierre à Blanc-Sablon. Marc St-Pierre revient d'une tournée dans ce secteur. On n'ose même plus rêver d'une vraie route, se contentant d'espérer des bouts de chemin d'un village à l'autre. Ci-contre St-Augustin.

Page C-1

SOMMAIRE

Annonces classées	C-10 à C-14
Arts et spectacles	A-10
Bandes dessinées	C-13
Bridge	C-12
Carrières et professions	C-6
Décès	C-15
Economie-finance	C-7
Editorial	C-4
Feuilleton	A-12
Horoscope	C-12
Information régionale	A-13
Loteries	A-2
Marc Lestage	C-7
Monde	C-6, C-14
Mot mystère	C-10
Mots croisés	C-10
Où aller à Québec	A-12
Page documentaire	C-3
Patron	C-12
Politique	C-1
Votre page	C-5

PENSIONS

(Suite de la première page)

à modifier les programmes destinés aux personnes âgées.

"Après avoir longuement examiné la question, a souligné M. Epp, le gouvernement a décidé de ne pas présenter d'option, en vue de la réforme des prestations et avantages fiscaux destinés aux personnes âgées". De plus, il estime que les prestations de la sécurité de vieillesse et du supplément du revenu garanti n'ont pas à être modifiées d'aucune façon.

Par contre, il est prêt à remettre en question les trois programmes destinés aux familles, soit les allocations familiales, le crédit d'impôt-enfant et l'exemption d'impôt au titre des enfants.

Deux options

Les deux options que le gouvernement propose établiraient le salaire moyen soit à \$20,500 ou à \$23,000, dépendant du choix, et réduirait, jusqu'à disparition complète, les bénéfices consentis aux familles qui gagnent un ou des salaires bruts atteignant ces montants.

Le système d'exemption d'impôt au titre des enfants pourrait être modifié en abolissant tout simplement ce programme et en le remplaçant par une augmentation du crédit-impôt de \$367 par enfant à \$595, ce qui protégerait les familles à faible revenu, et en faisant passer de \$26,330 à \$20,500 le seuil du revenu familial net où le crédit commencerait à diminuer.

Par ailleurs, cette option pourrait avoir des conséquences non recherchées. Par exemple, une famille avec un seul gagne-pain et deux enfants verrait l'ensemble de ses prestations et avantages fiscaux diminuer lorsque son revenu atteindrait \$23,000 et pour un revenu familial se situant à \$30,000, la perte serait de \$322 par année.

L'autre solution par contre toucherait les familles dont le revenu se situe entre \$20,000 et \$40,000. Elle comprendrait la diminution de l'exemption d'impôt au titre des enfants qui passerait de \$710 à \$240 par enfant, des allocations familiales réduites de \$31.27 à \$20 par mois par enfant, une augmentation du crédit d'impôt-enfant, de \$367 à \$610 par enfant et une diminution du revenu familial net où le crédit commencerait à diminuer, de \$26,330 à \$25,000.

Ce dernier scénario permettrait, selon le document du gou-

vernement, aux 265,000 familles avec des enfants à charge dont le revenu est inférieur à \$10,000, une augmentation annuelle nette de \$175 en moyenne par rapport au niveau actuel des prestations.

Pour les 565,000 familles dont le revenu se situe entre \$10,000 et \$20,000, cette augmentation serait de \$130. Pour les 640,000 familles dans la tranche de \$20,000 à \$30,000, ce serait de \$60. Par contre, les 1.8 million de familles dont le revenu dépasse \$30,000 se verraient priver de \$120 au départ et de \$375 si leur revenu est supérieur à \$50,000.

Dans les deux cas, les provinces seraient les grandes gagnantes. Elles se partageraient \$80 millions si le gouvernement fédéral décidait d'abolir les exemptions fiscales au titre des enfants, \$150 millions s'il optait pour l'abolition des exemptions, la diminution des allocations et la modification du crédit-impôt-enfant. Elles ne seraient même pas tenues de redistribuer ces sommes dans le filet social.

Le fédéral pourrait ne rien faire

♦ OTTAWA (PC) — Le gouvernement conservateur considère le processus de consultation tellement important dans sa décision de réviser les politiques sociales qu'il pourrait bien ne toucher à aucun des programmes une fois qu'il aura entendu tous les intéressés.

Au cours d'une conférence de presse, qui a immédiatement suivi, hier, le dépôt en Chambre de son document d'étude, le ministre de la Santé et du Bien-être social, M. Jake Epp, a rappelé que le principe de la consultation a toujours été dans le paysage et que son gouvernement respecterait le vœu de la majorité des Canadiens dans ce

dossier.

"Il se peut même, a-t-il dit, qu'une fois la consultation terminée, le 31 mars prochain, nous décidions qu'il ne faut pas faire de changement pour l'instant."

Quant à savoir si les Canadiens les mieux nantis étaient vraiment prêts à se départir de certains bénéfices au profit des moins fortunés, le ministre Epp a souligné qu'il n'en doutait pas un seul instant. "Je suis convaincu, a-t-il confié, que les Canadiens sont entièrement d'accord avec l'idée de redistribuer une partie des sommes dépensées dans les programmes sociaux aux citoyens dont les revenus sont les moins élevés."

HATFIELD

(suite de la première page)

tribunal que le premier ministre lui avait confié sa valise, ce jour-là, lui demandant de s'assurer qu'elle prenne bien l'avion.

M. Blake a transporté la valise de M. Hatfield à son bureau, puis au bureau de l'administration et enfin au bureau de la GRC, au troisième

étage de l'aérogare.

C'est là que le caporal Jack Hoffman l'a ouverte, en compagnie de huit autres policiers. Dans une pochette extérieure, il a trouvé une enveloppe contenant un sachet de 35 grammes de marijuana, suffisamment pour faire une centaine de cigarettes.

L'enveloppe et le sac ont été retirés de la valise, qui a été mise à bord de l'avion royal.

Trois jours plus tard, l'inspecteur Waller s'est présenté à la demeure de M. Hatfield en compagnie du surintendant-chef Denis Ling, le directeur de la GRC au Nouveau-Brunswick. Ils ont fait part au premier ministre de l'enquête sur son compte.

Ce n'est que le 26 octobre suivant que M. Hatfield a été formellement accusé devant les tribunaux. Il a nié toute connaissance de cette drogue dans ses bagages.

Le procès se continue.



Changements

Complément au
Télé-Magazine

Complément
au Télé-Magazine

17h00 12 Cinéma de
17 heures:

"On m'a volé Dollars".

19h00 11 Gillet...

pure laine

Inv.: Yves et Alain Laroché

Champions de ski acro-

battique, Isabelle Drouin (du-

chess de Montcalm), Clau-

dette Racine-Labrecque (col-

lectionneuse de boutons), et

Jacques Jod, Line Couture,

Serge Desjardins, Sylvie Mc-

Donald (couples participant

aux compétitions de danse so-

cial). 19h30 15 Action!

"Meux vivre à l'école". Do-

documentaire sur le vandalisme

à l'école

20h30 2 6 11

Contrechamp

"Les parents battus"

21h00 5 The

Pitchmen

PRÉSIDENT

(Suite de la première page)

prince en cédant gracieusement, le 21 décembre, la soirée du 17 mars elle aussi réservée depuis un an. Il ne comprenait pas pourquoi les autorités fédérales avaient attendu près d'un mois avant d'étendre leur demande de 1 à 4 soirs. Car durant ce délai, la publicité du spectacle avait été faite et les billets vendus.

Décontenancé par cette menace au gala Reagan-Mulroney, Ottawa est revenu à la charge dimanche. Et hier, les deux parties en arrivaient à une entente.

Selon les renseignements re-

cueillis par notre journal, M. L'Es-
pérance aurait obtenu pour les dé-
tenteurs de billets des garanties
semblables à celles qui ont fait
l'objet de négociations la semaine
dernière, à savoir:

1— La possibilité de transférer
automatiquement les billets du
vendredi 15 mars au vendredi 26
avril et ceux du samedi 16 mars au
samedi 27 avril, sans qu'il soit né-
cessaire d'aller les échanger au-
paravant.

2— L'avantage du premier choix
pour la série de représentations
supplémentaires.

3— Le droit à un rem-
boursement.

Par ailleurs, le Grand Théâtre
aurait mis une autre soirée à la
disposition du célèbre fantaisiste,
ce qui diminue d'autant les pertes
financières. Il nous a été impossible
d'apprendre à combien se chiffre le
manque à gagner de Jean Lapointe,
donc la somme qu'Ottawa s'est
finalement engagé à verser comme
dédommagement.

En principe, le gouvernement fé-
déral doit dévoiler officiellement,
demain, les termes de l'entente in-
tervenue entre l'artiste et lui.



La chanteuse noire Tina Turner ne cachait pas sa joie lorsqu'elle a reçu hier son trophée pour la meilleure production vidéo dans sa catégorie.

Music Awards

Lauper, Murray, Turner et Prince en évidence

♦ LOS ANGELES (d'après UPI)

— Les interprètes féminines Cindy Lauper, Tina Turner et Anne Murray, ainsi que le chanteur rock Prince ont été les principales têtes d'affiche, hier, à l'occasion du 12e gala annuel des Music Awards. Voici la liste des récipiendaires des principales catégories:

Meilleure chanson par un chanteur noir: "When Doves Cry" (Prince);

Meilleure chanson country: "Islands in the Stream" (Olly Parton et Kenny Rogers);

Meilleure chanson populaire: "Dancing in the Park" (Bruce Springsteen);

Meilleur duo ou groupe: Hall & Oates;

Meilleur duo ou groupe noir: Pointer Sisters;

Meilleur duo ou groupe country: Alabama;

Meilleur album noir: "Purple Rain" (Prince);

Meilleur vidéo country: "A Little

Good News"

(Anne Murray);

Meilleur vidéo rock: "Hello" (Lionel Richie);

Meilleure artiste noire sur vidéo: Tina Turner;

Meilleure artiste country sur vidéo: Anne Murray;

Meilleure artiste rock sur vidéo: Cindy Lauper;

Meilleure interprète rock: Cindy Lauper;

Meilleure interprète country: Barbara Mandrell;

Meilleure interprète noire: Tina Turner;

Meilleur duo ou groupe rock sur vidéo: Huey Lewis & the News.

LA QUOTIDIENNE

(tirage du lundi

28 janvier 1985)

2-3-3

7-5-2-4

Informations: 643-8990

Peut-on comparer à l'Audi et à la BMW cette voiture qui coûte des milliers de dollars de moins?

Absolument.



Selon certains, vous seriez porté à croire que seuls les ingénieurs européens ont pour mission de créer des grandes routières de classe internationale. Une bonne randonnée au volant de la 626 vous prouvera que Mazda partage cette ambition.

Avec la 626, les ingénieurs Mazda ont créé une machine de classe internationale.

Une machine si bien équilibrée dans tout le champ de ses performances que vous pourrez citer son nom parallèlement à ceux de la BMW 318i et de l'Audi 4000S. En fait, vous pourrez citer la 626 avant les autres, car, en dépit

de ses performances, de son statut "international", de sa qualité éprouvée et de ses nombreuses caractéristiques standard, la 626 coûte plusieurs milliers de dollars de moins que ses rivales BMW et Audi. Tour de force qui nous permet de nous mesurer — avec une confiance absolue — à ce que l'Europe produit de meilleur.

mazda

MAZDA DÉFINIT LES NORMES

Québec
Chatel Automobiles Ltée
1350, rue Bouvier
628-6336

Matane
Garage Marcel Villeneuve Inc.
1780, rue du Phare ouest
562-0245

Ste-Foy
Jacques Girard Automobiles Inc.
656, Graham-Bell
687-0753

Pintendre
A. Lachance Automobile Inc.
529, route Kennedy
837-8897

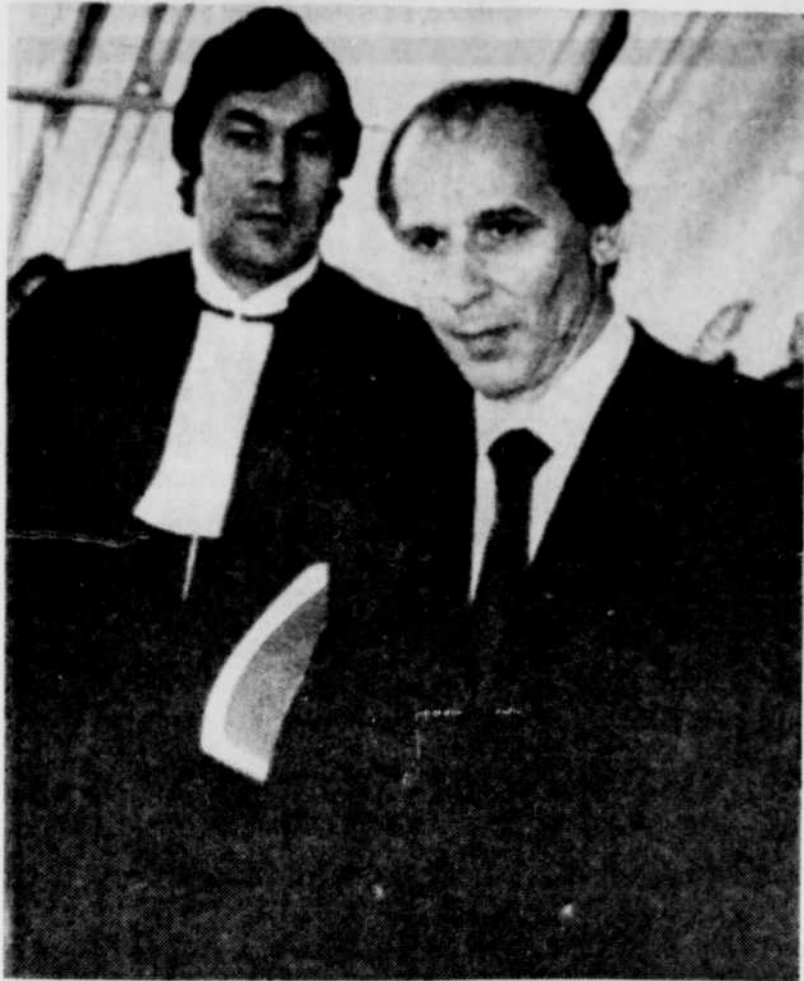
Thetford-Mines
Centre de L'Auto Amiante Inc.
410, boul. Smith sud
338-4694

Rimouski
Automobiles R.P. Inc.
455, boul. Ste-Anne
Pointe-au-Père
724-7888

Petit-Pabos
Automobile Pabos Inc.
C.P. 100, route 132
Grande-Rivière
385-3031

Plessisville
Maurice Côté Automobiles Inc.
637, rue St-Louis
362-3735

St-Patrice-de-Beaurivage
Automobiles M. Blais
462, rue Principale
596-2124



Le Dr Louis Roy (avant-plan) est en compagnie d'un des deux avocats de la Défense, Me André Royer, durant un ajournement, au procès de Denis Lortie. C'est le deuxième psychiatre à constater la maladie mentale du caporal Lortie.

Selon un deuxième psychiatre Denis Lortie souffrait de délire paranoïde le 8 mai

◆ Le 8 mai, le caporal Denis Lortie souffrait de délire paranoïde axé sur le gouvernement québécois, affirme un autre psychiatre, le Dr Louis Roy. Plus souvent qu'autrement, ce psychiatre témoigne à la demande des avocats de la Couronne.

par Louise LEMIEUX

Mais dans le cas de Denis Lortie, c'est par défi, croit le Dr Roy, que Me André Royer, l'avocat de la défense, lui a demandé malgré tout d'examiner son client.

Selon ce deuxième psychiatre, Denis Lortie était troublé au début du mois de mai. Il était dans un état psychotique qui faisait en sorte que sa perception de la réalité était fortement altérée. Aux yeux du Dr Roy, la fusillade du 8 mai est "un crime en complet désaccord avec Denis Lortie qui n'avait aucun antécédent de violence et qui avait toujours été respectueux de l'ordre social".

Le procès du caporal Denis Lortie entame sa quatrième semaine. Le militaire de 25 ans est accusé de trois meurtres survenus le 8 mai, jour de la fusillade à l'Assemblée nationale. Après le Dr Roy, un troisième psychiatre, le Dr Guy Tremblay, a commencé son témoignage hier.

Soirée traumatisante

Le Dr Roy, qui agit comme consultant en

psychiatrie au Centre de détention de Québec, a révélé à la cour certains éléments de la vie personnelle de Denis Lortie.

Au mois d'avril, raconte le psychiatre, Denis Lortie a vécu une soirée traumatisante: il gardait son fils malade, un soir que sa femme assistait à une séance de lecture biblique. Le fils a vomi. Le père a tapé l'enfant. Il a eu peur de perdre le contrôle. "Il m'a avoué avoir vécu une soirée traumatisante", rapporte le Dr Roy. La peur de devenir lui-même un père incestueux, à l'exemple de son père, est d'ailleurs à l'origine de son désir de divorcer, de prendre ses distances face à ses enfants.

Lortie a de plus raconté au psychiatre Roy ses problèmes avec son supérieur immédiat, le sergent Ronald Chénier, qu'il ne trouvait pas "assez humain". Ce supérieur lui refusait des congés alors qu'il devait être plus présent à la maison, sa femme venant d'accoucher d'un deuxième enfant.

Ces éléments, soutient le Dr Roy, étaient source d'angoisse pour Lortie. Mais le psychiatre ne peut rien dire quant à l'origine des idées politiques délirantes de l'accusé. Ayant lui-même fait partie de l'armée canadienne, le Dr Roy s'avance en affirmant qu'"on sait que pour les francophones, l'armée est source de problèmes. Les soldats en discutent beaucoup entre eux".

Normal, pas normal

Doué d'une intelligence normale, Denis Lortie n'avait pourtant pas perdu tout contact avec la réalité. C'est ce qui explique selon le médecin, que dans la semaine précédant la fusillade, Denis Lortie a semblé normal à tous ceux qui l'ont côtoyé. "Mais si ces gens lui avaient parlé de politique "ils auraient remarqué ses idées incohérentes", ajoute le Dr Roy.

En contre-interrogatoire, l'avocat de la Couronne a fait ressortir la "normalité" des gestes posés par Lortie le 8 mai, et les jours précédents: il a loué une automobile, qu'il a payée avec une carte de crédit, il a volé des armes qu'il a cachées dans son havresac pour sortir de la base militaire, il a donné une fausse raison pour obtenir son congé, il a demandé à la guide de l'Assemblée nationale quand siégeaient les députés, il s'est montré déçu de leur absence le lendemain, etc.

Le psychiatre Roy n'a pas nié la "normalité" de certains gestes de Lortie, mais il a signalé qu'il aurait été encore plus normal que Lortie loue son automobile sous un faux nom, qu'il ne porte pas son habit de camouflage dès le déjeuner le 8 mai, qu'il prenne ses armes ailleurs que dans la voiture de Carpi ou il travaillait.

Le troisième psychiatre de la défense, le Dr Guy Tremblay, qui a rencontré l'épouse de Lortie le 13 mai, poursuit son témoignage ce matin.

L'enquête sur l'ex-maire de Rimouski approuvée La cour d'appel relève des erreurs de la cour supérieure

◆ La Commission municipale du Québec avait raison d'enquêter sur les compagnies dont l'ex-maire de Rimouski, M. Claude St-Hilaire était actionnaire, et le juge Claude Jourdain, de la cour supérieure de Rimouski, a commis plusieurs erreurs en faisant droit, dans son jugement

du 14 octobre 1983, à la requête de l'ex-maire pour l'émission d'un bref d'évocation.

par J.-Claude PAQUET

C'est ce qui ressort d'un jugement que viennent de rendre les juges Turgeon, Paré et Lebel,

de la cour d'appel du Québec, dans une décision unanime rédigée par le juge Jean Turgeon.

En décidant que la Commission municipale n'a pas excédé sa juridiction, le juge Turgeon exprime l'avis que la requête de Claude St-Hilaire a un caractère dilatoire, et que par les conclusions de son jugement, le juge de première instance a paralysé toute l'enquête qui ne concerne pas seulement Claude St-Hilaire.

Après avoir énuméré certaines erreurs du juge Jourdain, les juges de la cour d'appel se disent d'avis que le premier juge s'est substitué à la commission en décrétant que certains témoignages ne regardent pas l'administration de la ville de Rimouski, et cela avant même que l'enquête ne soit terminée.

Les juges de la cour d'appel estiment en outre que le juge Jourdain n'a pas tenu compte de la somme de travail accompli par la commission (71 volumes d'enquête et plus de 8,000 pages de témoignages), non plus que des deniers publics engagés dans cette enquête.

De manière plus précise, le jugement de 27 pages, soutient que la Commission municipale était justifiée d'enquêter sur les intérêts directs ou indirects que St-Hilaire pouvait avoir dans certaines compagnies comme Matériaux de construction Inc., Clauri, Gunitech, Comalor Ltée, ou même C.A. Norton, alors que l'ex-maire était un salarié de cette dernière entreprise et que cette firme exécutait des contrats d'aqueduc et d'égoûts pour la ville de Rimouski.

Le jugement de la cour d'appel affirme que la Commission municipale était également justifiée d'enquêter sur un achat de terrain par Claude St-Hilaire, pour la construction d'un mini-golf, alors que le règlement de zonage ne permettait pas son utilisation à des fins commerciales.

Cette décision de la cour d'appel était une des dernières à être rendues avant la plication du rapport de la Commission municipale sur l'administration de Rimouski entre les années 1971 et 1978, soit la période pendant laquelle M. Claude St-Hilaire a été maire de Rimouski.

On se souviendra qu'à l'époque où une quinzaine de citoyens de Rimouski réclamaient cette enquête municipale le maire sortant se disait en faveur d'une enquête publique sur son administration. Pendant les quatre années que dura l'enquête, pas moins d'une trentaine de requêtes furent inscrites en cour supérieure par les avocats de l'ex-maire, dont quelques-unes ont cheminé jusqu'en Cour suprême du Canada.



Linda Morin et Benoît Breton sont les parents du premier bébé de l'année dans tout le Canada. Le garçon est né à minuit et deux secondes.

La mère du premier bébé de l'année se plaint de ne pas avoir eu de cadeaux

◆ C'est payant d'avoir le premier bébé de l'année au Canada? Linda Morin, de Lévis, croyait que oui. Un mois après l'heureux événement, elle se plaint de n'avoir rien reçu en cadeaux.

par Guy DUBÉ

"Absolument rien pour le petit, pas un bouquet de fleurs, pas une lettre, rien", lance Linda Morin qui faisait appel aux journalistes, hier après-midi.

Linda Morin et son ami Benoît Breton sont les parents du jeune Steven, né officiellement à minuit et deux secondes, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 1er janvier 1985. Il s'agissait du premier bébé de l'année dans tout le Canada.

"On s'attendait à avoir des couches, du lait, des choses comme ça", raconte la jeune maman. A Chicoutimi, reprend-elle, les parents du premier bébé de la région ont eu droit à \$1,500 en bons-rabais dans les magasins; à Montréal, des couches pour un an, une coupe dans un salon de coiffure, etc.; à Rivière-du-Loup, un approvisionnement de couches pour un an.

Le couple, qui demeure au 43 rue Saint-Omer, à Lévis, a décidé de faire appel aux médias pour tenter de comprendre. Il y a probablement une chose à comprendre: c'est que les commerçants de Lévis ou de la région de Québec n'attachent pas d'importance à cet événement.

Chalutier-usine au centre d'un imbroglio entre Paris et Ottawa

◆ Un chalutier-usine tout neuf, baptisé au nom de "La Bretagne", et livré récemment à Interpêche, principale entreprise de pêche de l'archipel français Saint-Pierre et Miquelon, est présentement au centre d'un imbroglio diplomatique entre Paris et Ottawa.

par Florent PLANTE

L'affaire a pris tellement d'importance, outre-Atlantique, ces derniers jours, que l'ambassadeur canadien à Paris, M. Pierre Dupuy, a été convoqué au Quai d'Orsay pour l'informer des problèmes de restrictions que Pêches et Océans Canada impose au nouveau chalutier français.

A Saint-Pierre-et-Miquelon, archipel situé à peine à 30 kilomètres au sud de Terre-Neuve, un porte-parole de la compagnie saint-pierraise "Interpêche" a dit au SOLEIL, hier, que Pêches et Océans Canada avait délivré un permis restrictif de chalutage dans le golfe du Saint-Laurent à la mi-janvier.

Le problème, c'est que ce chalutier-usine peut transformer à bord la morue en filets. Le permis délivré par Pêches et Océans Canada ne permet pas cette opération.

Comme pour tous les chalutiers canadiens pêchant dans le golfe ou sur le versant atlantique, le permis ne permet que l'étagage et l'éviscération de la morue. Elle peut ensuite être conservée par réfrigération ou par congélation jusqu'à son traitement final en filets, mais en usines terrestres.

Les autres chalutiers de la société Interpêche, notamment "La Normandie" et la "Croix de Lorraine", ne sont pas équipés pour transformer la morue en filets. Comme à

l'accoutumée, ils ont reçu leurs permis de Pêches et Océans Canada le 15 janvier.

A cause de la présence des îles françaises de Saint-Pierre-et-Miquelon, le Canada a décidé, au milieu des années 1970, que la France ainsi que l'archipel auraient droit à un contingent "historique" de morue du golfe d'environ 20,500 tonnes annuellement, et cela jusqu'à 1986.

Selon les termes de cet accord, et comme d'ailleurs pour tous les chalutiers étrangers fréquentant les eaux canadiennes, un agent de Pêches et Océans Canada doit être à bord des navires. C'est le cas présentement pour "La Normandie" et "La Croix de Lorraine" qui sont en pêche.

Ottawa

Pris au dépourvu par cette affaire, hier, le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, a dit, à sa sortie des Communies, qu'il n'était pas offensé du fait que l'ambassadeur Dupuy ait été convoqué au Quai d'Orsay concernant cette affaire.

M. Clark a ajouté qu'il connaissait mal le détail de cette affaire technique mais qu'elle ne remettait pas en cause l'entente générale entre la France et le Canada sur les pêches.

Par contre, quelques heures plus tard, un porte-parole de son ministère laissait savoir que la France devra respecter l'entente de 1972.

L'accord précise bien que tous les bateaux immatriculés à Saint-Pierre-et-Miquelon doivent opérer sur un pied d'égalité avec les bateaux de pêche canadiens. Ces derniers ne font pas de filetage à bord, ce que peut faire le nouveau chalutier "La Bretagne".

Je sais où
aller en
vacances...
Parce que...

MOI, JE LIS
LE SOLEIL
TOUS LES MATINS
MÊME LE DIMANCHE

abonnement:
647-3333

VERRES DE CONTACT
CLINIQUE
D'OPHTHALMOLOGIE
RICHARD

Gaëtan Richard, md
FRCS(C)
Yolande Dubé, md
FRCS(C)

524-2481

400 BOUL CHAREST EST
QUÉBEC
(GALERIES DU SYNDICAT)

EFFICACITÉ

EN ASSURANCES DE TOUS GENRES

automobile, résidentielle, commerciale, vie.

Assureur de confiance depuis

75 ANS

P.A. BOUTIN inc.

Toujours pignon sur rue St-Pierre
71, St-Pierre, Québec G1K 7A7, tél.: 692-0660

SÉMINAIRE DE QUÉBEC

Jeunes gens, jeunes filles

ADMISSION
ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

1. Institution privée pour garçons et filles, cours d'enseignement général conduisant à toutes les facultés de l'université
2. Nombre possible d'élèves: entre 550 et 600
3. Conditions d'admission: les mêmes qu'au CEGEP
4. LE BACCALAUREAT INTERNATIONAL. Simultanément avec le DEC, il est possible d'obtenir, selon certaines conditions, le Baccalauréat international (B.I.)
5. Les élèves sont admissibles au régime de prêts et bourses du MEQ
6. Bourses généreuses de la part du Séminaire couvrant presque la totalité des frais de scolarité, selon les besoins (150 bénéficiaires en 84-85)
7. Une école qui sait te motiver, avec son enseignement de qualité avec son ambiance exceptionnelle, facile d'accès. Pourquoi n'y viens-tu pas?

JE DESIRERAIS
UN FORMULAIRE
DE DEMANDE
DE BOURSE

Je désirerais
entrer en:

1re Collégial ☐

2e Collégial ☐

Fille ☐

Garçon ☐

nom de famille du (de la) candidat(e)

prénom du (de la) candidat(e)

adresse no. (rue)

ville (village)

code postal

app. téléphone (rés.)

DÉCOUPER OU RETOURNER À:

SÉMINAIRE DE QUÉBEC, SERVICE DE L'ADMISSION - 1, de la Fabrique, ch. 153, C.P.

460, Québec, G1R 4R7 OU TÉLÉPHONER À: 692-3981, poste 25 - 8h30 à 12h - 13h30 à 17h

FAITS DIVERS

Longueuil: poursuite de \$115,000 contre une dizaine de policiers

♦ MONTREAL (PC) — Un fonctionnaire de Longueuil ainsi que son épouse et ses sept enfants ont intenté, hier, une poursuite en dommages de l'ordre de \$115,000 contre une dizaine de policiers de la Sûreté municipale de l'endroit.

Gilles Richard, âgé de 38 ans, et

son épouse, Sherita Johnson, soutiennent avoir été brutalisés lorsque le policier Gaétan Chrétien et ses confrères se sont présentés à leur domicile, le 31 juillet, pour exécuter un mandat d'arrestation levé contre le père de famille.

Ce mandat concernait des ac-

cusations de parjure portées contre le fonctionnaire relativement à des événements survenus en mars précédent. Gilles Richard a déjà été cité à son procès, la suite des procédures ayant été fixée au 18 février.

Quoi qu'il en soit, l'homme plaide devant la cour supérieure que les policiers ont non seulement agi avec brutalité, mais ont aussi frappé trois de ses enfants ainsi que son épouse, alors enceinte de huit mois.

Selon le requérant, l'un des policiers aurait à plusieurs reprises commis des attouchements sexuels sur la jeune femme, lui lançant en outre des injures à caractère raciste, la conduisant ensuite au poste de police à demi-nue et lui refusant tout transport à l'hôpital malgré son état.

Blessé d'un coup de feu

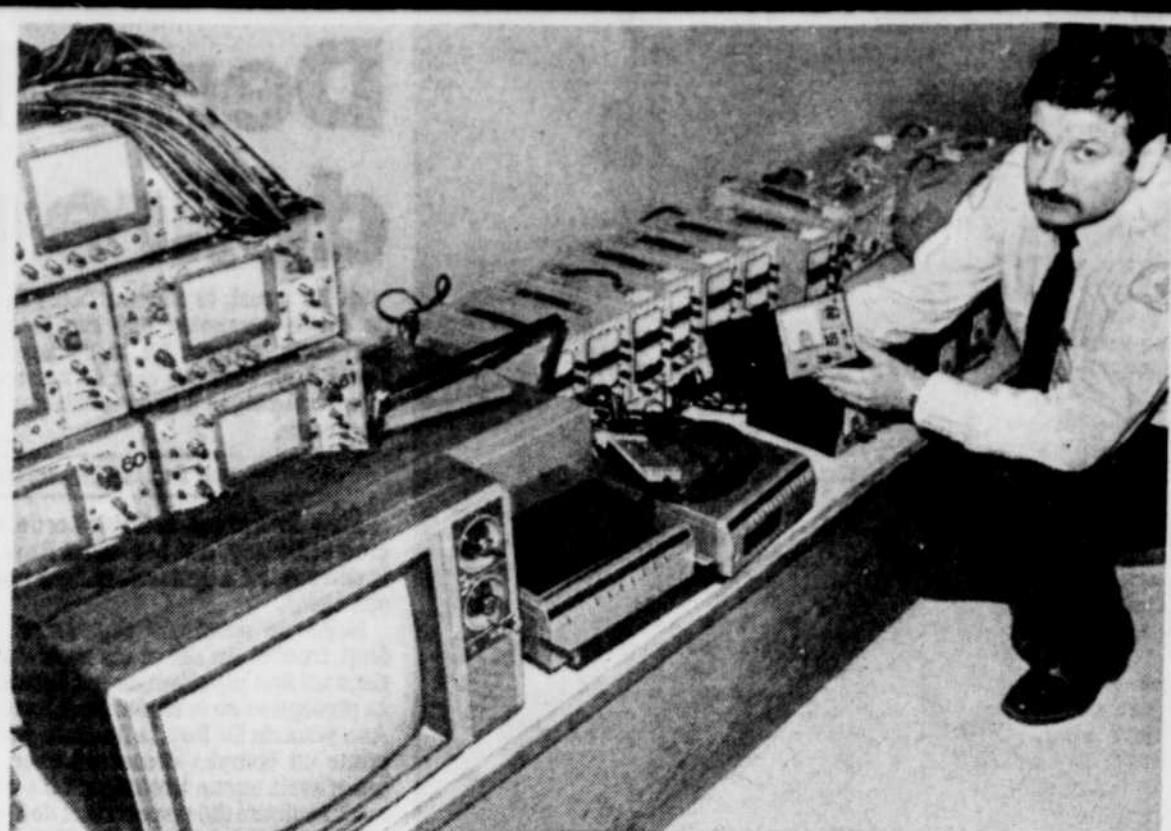
♦ Un coup de feu tiré à travers une fenêtre de maison a atteint une personne dont les blessures sont toutefois superficielles. L'incident s'est déroulé à Madeleine-Centre, en Gaspésie, et les présumés auteurs du coup de feu sont connus.

par Lucien LATULIPPE

Cet incident serait l'aboutissement d'une chicane entre

citoyens de cette localité qui dure depuis un certain temps. La dispute aurait repris vendredi soir. Le coup a été tiré d'une auto, samedi matin, et les deux suspects ont été retracés dans les heures suivantes.

L'enquête entreprise par le poste de la SQ à Grande-Vallée est poursuivie par des agents de la brigade criminelle du quartier général de Rimouski. Les suspects, le père et le fils âgé de 17 ans, ont été interrogés.

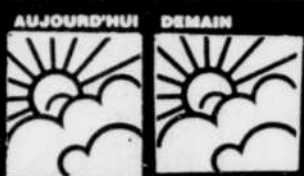


Le Soleil, André Pichette

Butin récupéré

Des appareils électroniques pour une valeur de \$46,000 ont été récupérés par la police de Québec qui a, en même temps, procédé à l'arrestation d'un suspect de 19 ans dans une maison de l'avenue Murray, hier. Le butin avait été dérobé à l'Institut Avron, situé au 270 boulevard Charest Est au cours de la nuit de vendredi à samedi. Parmi les objets, il y a des régulateurs de voltage, des oscilloscopes, un téléviseur et un magnétoscope photographiés ici avec l'agent Gaétan Lacasse, du service des relations publiques de la police de Québec.

MÉTÉO



Beauce, Québec, Rivière-du-Loup et La Malbaie: ensoleillé avec passages nuageux. Max: -8 à -11. Demain: peu de changement.

Outaouais, Montréal, Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides, Trois-Rivières et Drummondville, Estrie: ensoleillé avec passages nuageux. Max: -8 à -11. Demain: ennuagement.

Réservoirs Cabonga et Gouin, Lac Saint-Jean, Saguenay, Mauricie, Réserve des Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux. Max: -8 à -11. Demain: peu de changement.

Rimouski-Matapédia, Baie-Comeau, Sainte-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie: ensoleillé avec passages nuageux. Quelques flocons de neige sur la rive sud. Vents modérés causant de la poudrière par endroits. Max: -6 à -9. Précipitations: 20 pour 100. Demain: ensoleillé.

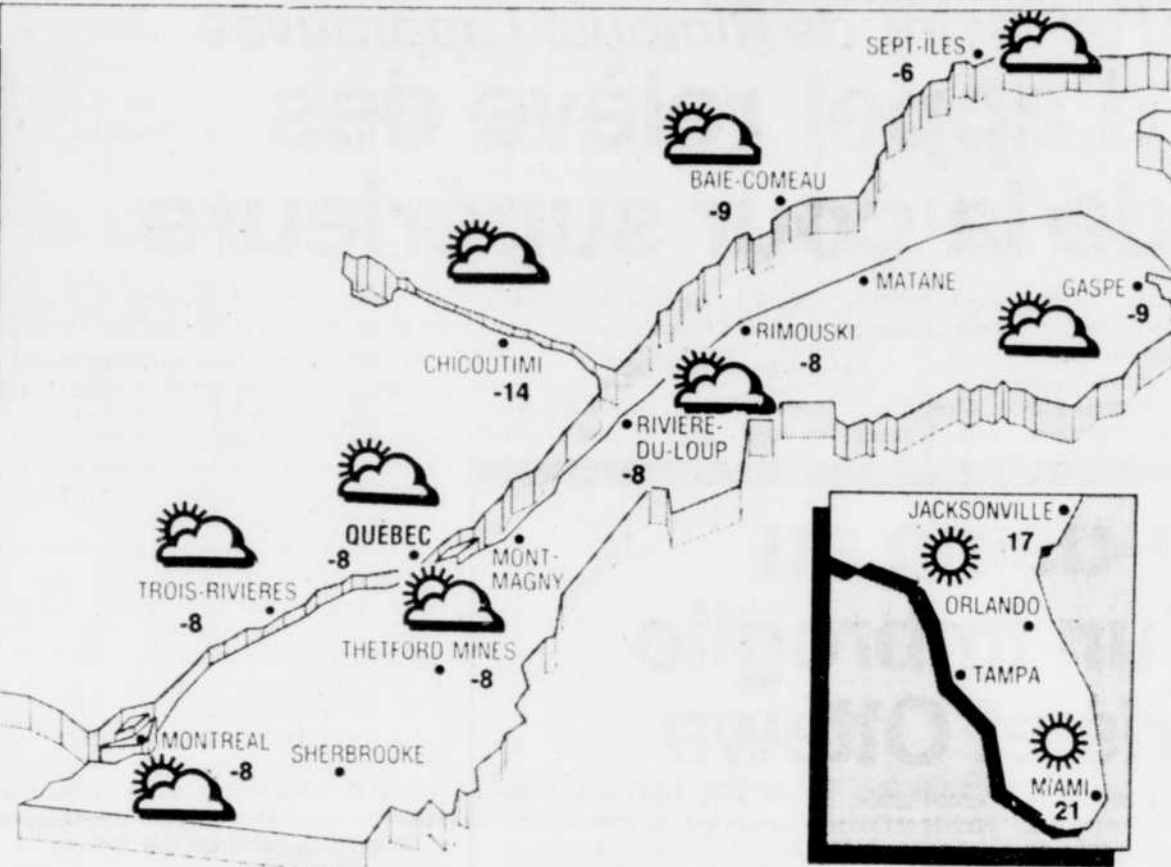
Gaspé-Parc Forillon, Sept-Îles: ciel variable. Vents modérés de l'ouest, causant de la poudrière. Max: -6 à -9. Précipitations: 20 pour 100. Demain: ensoleillé.

Basse-Côte-Nord-Anticosti, secteur de Natashquan et à l'ouest: plu-

tôt nuageux avec chutes de neige dispersées. Vents du nord-ouest, causant de la poudrière et diminuant en après-midi. Max: -6 à -8. Précipitations: 40 pour 100. Demain: ciel variable.

Secteur à l'est de Natashquan: plutôt nuageux avec chutes de neige. Vents du nord-ouest de 50 à 80 km/h causant de la poudrière et diminuant lentement. Max: -4. Précipitations: 60 pour 100. Demain: plutôt nuageux.

Abitibi-Témiscamingue: ensoleillé avec passages nuageux. Max: -8 à -11. Précipitations: 10 pour 100. Demain: ennuagement.



TEMPÉRATURES

(PC) — Températures enregistrées hier dans les principales villes d'Amérique du Nord.

	Min.	Max.
Charlottetown	-14	-6
Edmonton	-13	-5
Fredericton	-18	-5
Halifax	-11	-3
Montréal	-16	-5
Ottawa	-11	-7
Québec	-23	-9
Regina	-14	-8
Saint-Jean, T.-N.	-10	-3
Sudbury	-17	-10
Toronto	-4	-2
Vancouver	-3	3
Victoria	-3	6
Windsor	-5	-3
Winnipeg	-22	-10
Boston	-6	2
Buffalo	-7	-2
Chicago	-17	-7
Dallas	-1	10
Houston	-5	10
Jacksonville	-3	22
La Havane	-18	25
Los Angeles	-8	12
Mexico	-5	24
Miami	-9	27
Nassau	-19	25
Nouvelle-Orléans	-6	11
New York	-3	2
Orlando	-6	24

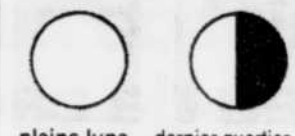
SOLEIL



MARDI
Lever 07h13 Coucher 16h44

MERCREDI
Lever 07h12 Coucher 16h45

LUNE



pleine lune 5 fév.
dernier quartier 12 fév.



nouvelle lune 19 fév.
premier quartier 27 fév.

MARÉES

Les hauteurs des marées sont indiquées en mètres.

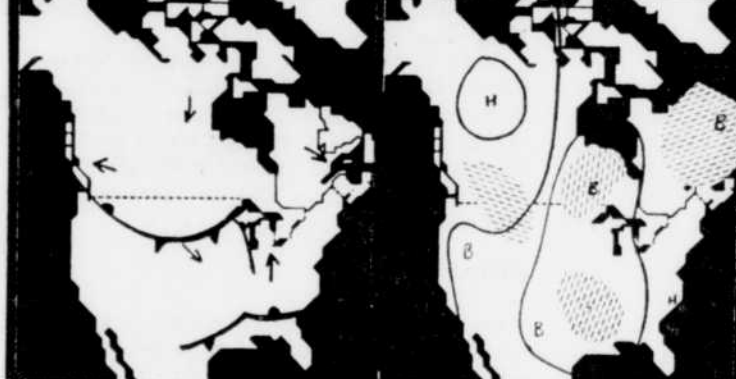
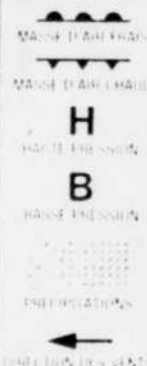
AUJOURD'HUI

Sept-Îles	Rimouski	Québec	Grondines
00h40 B. 0.7	01h05 B. 1.3	06h25 B. 0.6	01h50 H. 2.8
07h00 H. 2.1	07h45 H. 3.2	12h00 H. 4.1	09h50 B. 1.0
13h35 B. 0.9	14h10 B. 1.6	19h10 B. 0.7	14h20 H. 2.9
19h20 H. 1.7	20h00 H. 2.7		22h45 B. 1.0

DEMAIN

Sept-Îles	Rimouski	Québec	Grondines
01h25 B. 0.8	01h55 B. 1.5	00h30 H. 3.6	02h50 H. 2.5
08h05 H. 2.2	08h40 H. 3.2	07h10 B. 0.8	10h40 B. 0.9
14h55 B. 0.9	15h30 B. 1.6	12h55 H. 4.0	15h15 H. 2.9
20h25 H. 1.6	21h10 H. 2.6	20h15 B. 0.7	

PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES



ROUTES

Selon le relevé du ministère des Transports le 28 janvier à 16h, toutes les routes du Québec étaient dégagées sauf la 132 de Sainte-Anne-des-Monts à New Carlisle qui était partiellement dégagée et la visibilité était bonne partout. Pour plus de renseignements, veuillez composer le numéro 643-6830.

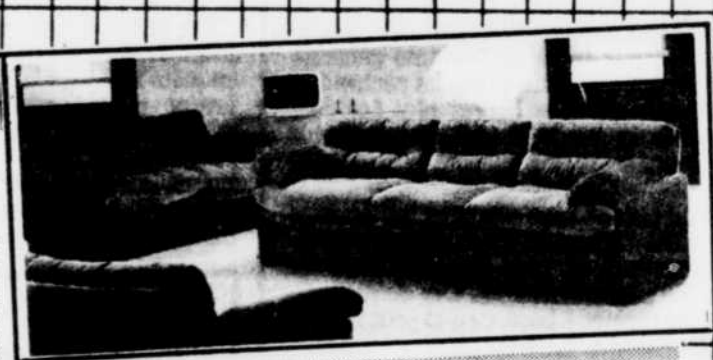
Un confort que vous appréciez quotidiennement depuis...

15 ANS!

La collection St-Gelais

Une histoire d'amour entre vous et Yvon St-Gelais. 15 années de satisfactions, d'appréciations réciproques. Nous espérons avoir le bonheur de vous servir encore longtemps.

SOLDE SEMI-ANNUEL



- SERVICE DE DÉCORATION
- NOUS LIVRONS PARTOUT EN PROVINCE
- MISE DE CÔTÉ
- RABAIS SUR COMMANDE SPÉCIALE
- 10% à 40% SUR ÉCHANTILLONS DE MAGASIN

YVON ST-GELAIS MEUBLES
1010, boul. des Capucins
"Un grand magasin" 525-4671

ECOLE de TRICOT SINGER

POUR DÉBUTANT INTERMÉDIAIRE AVANCÉ
Cours de formation d'une durée de 18 heures, débutant le 4 février 1985.
APPRENEZ AVANT D'ACHETER...
Service après-vente assuré.
Profitez de nos aubaines sur:
• Tricoteuses • Laine réduite de 30%
Atelier Gilberte Bonneau
7, rue Saint-Vallier est 648-0522

SERVICE DE COIFFURE À DOMICILE

Les Bigoudis roulants enr.

ATTENTION:

Personnes du troisième âge
Coiffure à prix modique dans les foyers et maisons d'accueil.
Liste de prix sur demande.



Bigoudis roulants enr. Tél.: 663-7668

L'Hôpital Général de Québec
260, boulevard Langelier
Québec (Québec) K1K 5N1

AVIS

L'HOPITAL GENERAL DE QUEBEC tiendra sa séance publique d'information le jeudi 31 janvier 1985, à 19h, à l'auditorium de l'hôpital.

Le public y est cordialement invité.

On y fera état de la situation financière de l'établissement et on y traitera de certains projets en voie de réalisation.

JEAN-JACQUES MINGUY
Directeur général

EN BREF

FAITS DIVERS

Mort en forêt

◆ Un citoyen de la municipalité de Lac-Sergent, dans la circonscription de Portneuf, a perdu la vie en forêt, hier. La Sûreté du Québec précise que M. Paul Gingras, âgé de 63 ans, transportait du bois avec une motoneige sur sa propre ferme. Un peu avant 18h, le sexagénaire a été trouvé coincé entre son chargement de bois et un arbre par des voisins qui se sont empressés de le transporter à l'hôpital de Saint-Raymond. Le blessé devait rendre l'âme peu après. Informé de l'accident, le coroner du district a demandé au poste de la Sûreté du Québec à Saint-Raymond de faire enquête et de lui soumettre un rapport.

Aveu de culpabilité

(PC) — Une courtière d'assurances de Charlesbourg, Denise C. Martel, âgée de 33 ans, a reconnu sa culpabilité hier à 70 chefs d'accusation de fraudes totalisant environ \$24,000.

Ces fraudes avaient été commises entre les mois d'avril et juin 1982. Elles furent mises au jour à la suite d'une perquisition de la police le 21 juillet dans les bureaux de l'accusée, à Sainte-Foy.

Plusieurs automobilistes de la région de Québec avaient déposé des plaintes après avoir constaté qu'ils n'étaient pas protégés par une police d'assurance, malgré un document à cet effet obtenu du courtier.

Affaire Crépault

MONTREAL (PC) — La cour d'appel doit rendre sous peu une décision dans le litige qui oppose la ville d'Anjou à son ex-maire, Ernest Crépault. L'ex-maire doit plus de \$900,000 à la ville mais se trouve dans l'incapacité de payer, ayant cédé divers biens — dont un immeuble — à son épouse Marguerite Gratton, en novembre 1973.

Un an plus tard, la cour supérieure déclarait nulle cette cession de biens. C'est ce jugement qu'Ernest Crépault vient de contester devant les juges Bernier, L'Heureux-Dubé et Beauregard, du tribunal de seconde instance.

Toute cette affaire est née d'une série de transactions immobilières effectuées au cours des années 60, avant la série de révélations qui devait déclencher une enquête publique sur l'administration municipale et la mise en tutelle d'Anjou.

Le 25 janvier 1980, le juge Perry Meyer, de la cour supérieure, rendait un jugement en faveur de la ville, qui se voyait ainsi autorisée à percevoir \$658,428 de l'ex-maire Crépault et de l'ex-trésorier municipal, Gilles Séguin, que l'on a tenus responsables des sommes payées en trop à des promoteurs immobiliers.

Procès Bourassa

MONTREAL (PC) — La cour d'assises à Montréal a commencé, hier, l'examen d'une des affaires criminelles les plus pénibles de l'année 1984.

Lucie Bourassa, âgée de 23 ans, est accusée du meurtre prémédité de son enfant, la petite Sandra, deux ans et demi, qui a péri par le feu après avoir été arrosée d'essence,

le 14 juillet, au domicile familial.

Enfant heurté

Un jeune Rimouskois reposait dans un état inquiétant, hier, dans un hôpital de Québec. La police de Rimouski précise que Stéphane Brisson, âgé de 7 ans, de la rue Saint-Arsène, avait été heurté par une auto alors qu'il achevait de traverser la chaussée au croisement du boulevard Saint-Germain et de la rue des Saules, jeudi après-midi. Le garçonnet était accompagné de sa mère qui n'a pas été touchée par le véhicule dont le conducteur aurait été aveuglé par le soleil.

Visite aux motards

Deux clubs de motards du Lac-Saint-Jean ont été visités par la Sûreté du Québec. De la drogue et des armes à feu ont été

saisies. Au club Les Fugitifs de Saint-Prime, les policiers ont mis la main sur une petite quantité de cocaïne tandis que, chez les Conquatcheros de Roberval, ils ont trouvé un revolver de calibre 45 et un pistolet à air ressemblant à s'y méprendre à un vrai revolver. Personne n'a été arrêté lors des perquisitions, mais l'enquête se poursuit et des accusations devraient être portées prochainement.

Policiers assaillis

MONTREAL (PC) — Deux policiers de la CUM ont été poignardés par un jeune homme qu'ils s'apprêtaient à arrêter parce qu'il avait franchi les tourniquets d'une station de métro sans payer.

Leur condition est toutefois satisfaisante puisqu'ils ont pu quitter l'hôpital quelques heures après y avoir été conduits.

Un homme accusé de vol qualifié

◆ Une accusation de vol qualifié a été portée au palais de justice de Baie-Comeau, hier, contre Roland Desjardins, âgé de 32 ans, de Port-Cartier, dont l'enquête préliminaire a été fixée au 7 février. Le prévenu, étant en liberté illégale, devra attendre en prison la suite des procédures judiciaires.

par
Lucien LATULIPPE

Selon les faits révélés à Me Arnold Brochu, procureur de la Couronne à Baie-Comeau, l'accusé aurait demandé à un chauffeur de taxi de Port-Cartier de le conduire à Baie-Comeau, vendredi soir. Rendu à destination, il a exprimé le désir de se rendre jusqu'à Forestville.

Alors que le taxi se trouvait à Ragueneau, le client aurait exhibé des ciseaux dont il s'est servi pour menacer le chauffeur, un jeune homme de 20 ans. Il aurait coupé le fil du radio-téléphone pour empêcher toute communication. Rendu à Forestville, il a ordonné au chauffeur de lui remettre son argent et, avec quelque \$30 en poche, il a quitté le taxi et il s'est éloigné à pied.

Désarmé par cette aventure, le chauffeur de taxi a repris la route de Port-Cartier. En passant à Baie-Comeau, il a téléphoné à son patron pour lui en faire part. C'est ainsi que la police de Port-Cartier a été appelée à prévenir la police de Baie-Comeau qui devait référer le dossier à la Sûreté du Québec qui mène l'enquête.

Dès samedi, le suspect a été retracé à Forestville et il est détenu à la prison de Baie-Comeau en attendant son enquête préliminaire. L'accusé a comparu devant le juge Roch LeFrançois et il est possible que d'autres accusations soient portées contre lui.

J'ai pu profiter d'un grand sold de disques! Parce que

MOI, JE LIS LE SOLEIL TOUS LES MATINS MÊME LE DIMANCHE

abonnement: 647-3333



Gagnants à la 6/49

Roy Mulawka (à gauche) et John Hauk ont posé fièrement hier avec leur chèque de \$5,079,198.90, gagnés lors du tirage du Lotto 6/49, samedi soir. Les deux hommes d'Edmonton partageront leur prix avec les membres de leurs familles. Hauk et sa femme se diviseront \$3.8 millions.



VOUS AVEZ BESOIN DE LUNETTES?

DES ECONOMIES A L'ACHAT DE LUNETTES MAINTENANT!

- Chez Yves Girard, opticien, nous avons décidé de réduire considérablement le prix des montures
- Choisissez parmi nos modèles de grand style, élégants, jeunes et raffinés
- Les traitements anti-reflets sur les lentilles amélioreront votre vision et votre apparence
- Prenez rendez-vous maintenant

Yves R. Girard
OPTICIEN D'ORDONNANCES

1307, ch. Ste-Foy 681-3578

PERLA mare

Salon Jade

Douce caresse-ivresse du soleil...

Place Laurier (mail nord)

VENTE INVENTAIRE

Commencez 1985 en beauté!
Profitez de nos rabais sur

**VIDEO-TELEVISEURS
SYSTEMES de SON. RADIOS D'AUTO**

SONART

L'ARTISTE DE L'AUDIO-VIDÉO

• QUEBEC, 11, boul. Saint-Cyrille ouest, tél.: 522-5625 • LEVIS, 8, route Trans-Canada ouest, tél.: 833-6261 •
• SAINT-NICOLAS, Place Normandie, tél.: 831-1164 • LAURIER STATION, Galerie Laurier, tél.: 728-3243 •

Campagne de financement ardue en perspective pour le PQ

♦ MONTREAL (d'après CP) — Le Parti québécois manque de fonds et pourrait éprouver de la difficulté à amasser de l'argent cette année à cause de la dissension dans ses rangs au sujet de la question de l'indépendance du Québec.

L'ancienne trésorière du parti, Mme Lyne Marcoux, qui a démissionné de son poste après que le parti eût abandonné l'indépendance de sa plateforme électorale lors du congrès spécial du 19 janvier, a déclaré, dimanche, que le PQ ne possède que \$80,000 dans ses coffres, soit une partie des \$2 millions qu'il a dépensés pour la campagne électorale de 1981.

Elle a prédit que les membres du parti qui sont le plus en faveur de l'indépendance (traditionnellement les bénévoles les plus dévoués) ne se manifesteront pas pour ramasser des fonds.

"Après ce qui s'est produit au congrès, je ne pense pas qu'ils soient d'humeur à faire du porte à porte pour répandre l'idéologie à laquelle adhère actuellement le PQ", a-t-elle dit.

L'an dernier, le parti a dû prolonger sa campagne de financement pour atteindre son objectif de \$2 millions. L'opposition libérale a amassé \$4.3 millions.



PROVINCE DE QUÉBEC
LA COMMISSION RÉGIONALE JEAN-TALON

AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné à la population du territoire de la Commission régionale Jean-Talton à Charlesbourg, que la Commission régionale Jean-Talton accepte le retrait de la Commission scolaire de Charlesbourg, tel que prévu à l'article 427 de la Loi sur l'Instruction publique.

Pour plus d'informations, les citoyens peuvent communiquer avec le soussigné dans les quinze (15) jours suivant la publication du présent avis.

Donné à Charlesbourg ce 24 janvier 1985.

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
Marius Lévesque
628-3130



Ville de Val-Bélair

PROVINCE DE QUÉBEC
COMTE DE CHAUVÉAU

AVIS PUBLIC PROMULGATION

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, greffier de la susdite ville:

QUE le conseil de la ville de Val-Bélair a adopté lors de sa séance spéciale du 21 janvier 1985, le règlement suivant:

RÈGLEMENT VB-262-85: "Règlement modifiant le règlement VB-259-84 fixant le tarif applicable pour la cueillette et la disposition des ordures ménagères et commerciales et abrogeant le règlement VB-221-83".

QUE le présent règlement est présentement déposé au bureau du greffier, 1105, avenue de l'Eglise nord, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures ordinaires de bureau.

QUE le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

DONNÉ À VAL-BÉLAIR, CE 29 JANVIER 1985.

Renee Giroux Blanchet, avocate
greffier.

VILLE DE BEAUPRÉ
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTE DE CHARLEVOIX

— AVIS DE PROMULGATION —

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné que:

le règlement no 585 "règlement décrétant des travaux d'aqueduc et d'égouts sanitaires et pluvial sur l'avenue Royale ouest pour une somme n'excédant pas 160 000\$ — vingt (20) ans" a reçu les approbations suivantes, à savoir:

- adopté par le Conseil municipal le 30 juillet 1984;
- acceptation par la MRC Côte-de-Beaupré le 18 octobre 1984;
- approbation par les électeurs propriétaires concernés les 13 et 14 août 1984;
- approbation reçue de l'Honorable ministre des Affaires municipales le 7 janvier 1985.

Veuillez vous gouverner en conséquence.

DONNÉ À BEAUPRÉ CE 23 JANVIER 1985.

Jean-Paul Paré, o.m.a.
Secrétaire-trésorier



VILLE DE TROIS-RIVIÈRES

APPEL D'OFFRES

Projet 12-33-1

Enlèvement, transport et
élimination des déchets

La ville de Trois-Rivières demande des soumissions pour l'enlèvement, le transport et l'élimination des déchets pour une période de trois (3) ans, comprise entre le 15 mars 1985 et le 14 mars 1988.

Le cahier des charges et les formules de soumission peuvent être obtenus au bureau du directeur des Services techniques, à l'hôtel de ville de Trois-Rivières.

Un dépôt remboursable, au montant de cinquante (50\$) dollars, est requis pour l'obtention des documents.

Les soumissions doivent être déposées avant 15:00 heures, le 21 février 1985, au bureau du greffier, à l'hôtel de ville de Trois-Rivières.

La ville de Trois-Rivières ne s'engage pas à accepter la plus basse, ni aucune des soumissions.

JL/dd

Trois-Rivières,
le 23 janvier 1985

Jean Lamy
Greffier



Le maire de la municipalité de Saint-Dunstan de Lac-Beauport, M. Guy A. Paquet, était visiblement heureux de rencontrer le Bonhomme Carnaval afin de lui remettre la clé symbolique de ce centre de villégiature qui présentera une journée de plein air le vendredi 15 février.

Journée gratuite de plein air à Lac-Beauport le 15 février

♦ Bonhomme Carnaval raffole de promener en carriole sur le lac Beauport! Et pas question de le faire asseoir. Comme un enfant, c'est debout à côté du cocher qu'il se tenait joyeusement hier midi, par un temps merveilleux, au cours d'une trop brève balade précédant une rencontre d'information.



CARNAVAL 85

par
François ROY

Avec enthousiasme, l'Association touristique de Lac-Beauport annonçait peu après que pour une troisième année, des dizaines de milliers de visiteurs pourront encore s'amuser en plein air durant toute la journée du vendredi 15 février à l'occasion de la Tournée d'hiver. Le maire Guy A. Paquet s'était fait un énorme plaisir, plus tôt au Manoir Saint-Castin, de remettre la clé symbolique à Bonhomme, lui permettant ainsi d'ouvrir la porte de ce centre familial de sports d'hiver.

Portant fièrement la ceinture fléchée

aux couleurs verte, bleu et blanche de cette municipalité de villégiature, Suzanne Blais s'est fait le porte-parole de l'organisation en expliquant que cette journée de plein air familial devant débiter à 9h et durer plus de 15 heures, comportera un grand nombre d'activités toutes accessibles à la condition de porter un macaron-souvenir à \$2 pièce.

Inoubliable

"Passer une journée aussi excitante pour ce prix est incroyable. Une piste de 1 km de long par 25 m de largeur bien déneigée et glacée servira de patinoire sur le lac en reliant l'Auberge les Quatre-Temps et le Manoir St-Castin où on pourra s'y chauffer et s'y réchauffer. On pourra faire du ski de fond au club Le Saisonnier et au centre de neige l'Epeiron, et même de la raquette avec équipement gratuit, où il y aura également bouffe et autres surprises. Au centre Cité-Joie une invitation spéciale est lancée aux regroupements de gens handicapés pour s'amuser à skis, sur la patinoire, en tours de carrioles ou sur la glissade... Deux mini-bus feront la liaison entre le terminus de la CTCUQ aux Galeries du Lac et Cité-Joie. Sauf les repas à \$3.50, toutes les activités à cet endroit seront gratuites en affichant le

macaron. On peut joindre Mireille Pageau ou Denis Savard à Cité-Joie (849-8788).

Epoustouffant...

"Les promenades en carriole sur le lac se dérouleront entre 9h et 18h; les tours de mongolfière au-dessus du lac, entre 11h et 16h; la démonstration de cerfs-volants de plusieurs types par les animateurs Jacques Lepoutre et Denis Trudel sera présentée de 13h à 15h30", continuait Suzanne Blais.

Il y aura aussi une garderie au centre Le Saisonnier pour enfants de 2 à 5 ans à partir de 9h jusqu'à 16h30, incluant le repas du midi, tandis qu'au chalet des skieurs ce sera le Festival du hot-dog à prix populaire. Une exposition de photos par Les Pellicules de Saint-Dunstan aura lieu à la brasserie des Galeries du Lac de 9h à 21h. Le vélivage ou ski-voile sera présenté sur le lac entre 10h et 15h. On pourra aussi faire du ski de promenade au Club Mont-Tourbillon et aussi du ski alpin tout comme au Mont-Saint-Castin-les-Neiges et au centre Le Relais. La descente aux flambeaux et le feu d'artifice termineront la journée à 20h30.

Voici comment Mathieu Bolduc, 10 ans, a monté sa propre affaire et ouvert un compte en banque.

"J'ai tondu le gazon de notre voisin tout l'été et, cet hiver, je vais pelleter la neige chez lui. Jusqu'ici, j'ai épargné \$9.00 qui me rapportent de l'intérêt."

"Bravo, Mathieu. Et toi, Julie: as-tu appris quelque chose au sujet de l'argent?"

"Je sais pourquoi on en a besoin. Ce serait drôlement compliqué si on devait encore faire des échanges comme autrefois."

"Moi, j'ai appris qu'il valait mieux comparer les prix. C'est ce que j'ai fait. Je voulais un nouveau vélo mais je n'avais pas assez d'argent. Quand mon père a vu que je prenais la peine de trouver le meilleur prix, il s'est dit que je méritais son aide pour payer mon vélo."

"Tu as cherché à faire le bon achat, c'est très bien. Oui, Claude..."

"Maintenant, je sais remplir un formulaire de dépôt et faire un chèque. J'ai mon propre compte en banque et j'épargne! J'aurai donc de l'argent de poche quand on ira voir grand-maman en France."

"Ca, c'est vrai. Qui d'autre a appris du nouveau? Andrée?"

"Tu as cherché à faire le bon achat, c'est très bien. Oui, Claude..."

C'est le genre de choses que vous pourriez entendre si vous participiez, dans une classe de cinquième année, à une discussion faisant suite à l'usage du matériel didactique gratuitement mis à la disposition des enseignants de l'élémentaire par l'Association des banquiers canadiens.

Divisée en six volets, la trousse a pour titre *L'argent et vous*. Elle est apparue dans nos écoles il y a maintenant quatre ans. Depuis, près d'un million d'enfants, de la quatrième à la huitième année, ont eu l'occasion d'apprendre par ses jeux et exercices pratiques.

D'après les enseignants qui ont utilisé cette trousse en classe, elle est très efficace. Elle aide l'enfant à mieux cerner la question de l'argent: pourquoi en avons-nous besoin, comment en gagner, comment le gérer, et aussi, comment tirer le meilleur parti d'un compte en banque.

Il existe maintenant un nouveau *Cahier d'apprentissage*, inspiré de *L'argent et vous*, destiné à l'usage en milieu familial. Il comprend toute une gamme de jeux et d'exercices que les enfants peuvent faire, qu'ils aient ou non participé au programme scolaire.

Si vous avez des enfants de 9 à 13 ans et souhaitez obtenir gratuitement un ou des exemplaires de ce nouveau *Cahier d'apprentissage*, remplissez et faites-nous parvenir dès aujourd'hui le bon ci-joint. Vous pouvez aussi commander par l'intermédiaire de votre banque.

Commandez votre exemplaire gratuit aujourd'hui.

Veuillez me faire parvenir _____ exemplaire(s) gratuit(s) du nouveau *Cahier d'apprentissage l'argent et vous*.

☐ Français ou ☐ Anglais

Nom _____

Rue _____

App. _____

Ville _____

Province _____

Code postal _____

Délai de livraison: quatre semaines.

Postez à: *Cahier d'apprentissage*,
L'Association des banquiers canadiens,
C.P. 8400, Succursale A,
Montréal, Québec H3C 3N7.

Cette annonce est publiée par
l'Association des banquiers canadiens représentant:

Les 72 banques
à charte du Canada.

Postes: le syndicat se tient prêt à débayer

♦ OTTAWA (O'a-près PC) — Le Syndicat des postiers du Canada a prévenu ses membres hier de se tenir prêts à une grève nationale, advenant un échec des négociations avec la Société des postes.

Les négociations entre les deux parties sont en cours depuis sept mois. Le président du syndicat, M. Jean-Claude Parrot, n'a pas carrément parlé de grève mais, a-t-il indiqué, il faut dévoiler aux membres les questions sur lesquelles les discussions acheminent. Avec ces informations, le syndicat a cependant distribué des bulletins de vote, au cas où ce serait nécessaire.

Par ailleurs, jeudi, le conciliateur Stanley Hartt, attelé à cette tâche depuis le début de novembre, a abandonné. A moins qu'il ne demande une extension de son mandat du gouvernement et ne l'obtienne, il considérerait son intervention comme terminée et il remettra un rapport au ministre du Travail, M. Bill McKnight.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION ANTOINE MORIN & ASSOCIÉS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie ANTOINE MORIN & ASSOCIÉS INC., constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social dans la ville de Sainte-Foy, demandera à l'inspecteur général des institutions financières de la province de Québec, la permission de se dissoudre conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.

SIGNÉ À Québec, ce 18e
jour de janvier 1985
ANTOINE MORIN,
président
LEVASSEUR,
OUELLET, avocats

Deux Ontariennes en croisade

Classes régulières pour enfants déficients

♦ "Placer un enfant incapable de s'exprimer dans une classe d'enfants qui ne savent pas parler c'est de la pure folie. Il y a fort à parier qu'il n'apprendra jamais à parler."

par Damien GAGNON

Mmes Marsha Forest et Rose Galetti, deux Ontariennes, ont décidé de combattre cette folie qui s'appelle ségrégation et qui vise à placer dans des écoles ou dans des classes spéciales des enfants souffrant de déficience mentale ou physique.

Respectivement chercheur à l'Institut national de la déficience mentale à l'université York, enseignante en éducation spécialisée et présidente du mouvement "Integration Action Group of Ontario", Mmes Forest et Galetti étaient à Québec hier.

Elles étaient les invitées au colloque sur l'intégration scolaire "Vivre et apprendre avec les autres" organisé par l'Office des personnes handicapées du Québec et l'Association du Québec pour les déficients mentaux.

Devant un auditoire attentif composé de parents, d'enseignants et de spécialistes (180 personnes environ), Mmes Forest et Galetti ont soutenu que la meilleure façon de préparer les enfants handicapés à vivre dans la collectivité est de leur permettre de fréquenter des classes normales avec les autres enfants du voisinage du même âge.

Mme Galetti a sensibilisé son auditoire au dur combat qu'elle a dû mener pour que ses deux filles handicapées soient intégrées dans une classe régulière.

Elles ont donc fortement encouragé les Québécois à combattre la ségrégation qui s'est installée aussi bien dans le système d'éducation québécois qu'ontarien et aussi ailleurs dans le monde.

Elles ont insisté sur la nécessité pour tous les enfants de vivre dans leur famille et de fréquenter l'école du quartier. "Il ne doit plus y avoir deux systèmes d'éducation l'un pour les enfants dits normaux et l'autre pour les enfants dits anormaux".

La situation au Québec

Depuis quelques années, le Québec s'est engagé dans l'intégration en classe régulière d'enfants qui éprouvent des difficultés d'adaptation et d'apprentissage, de certaines catégories d'enfants handicapés physiquement et d'enfants souffrant de déficience mentale légère.

Mais aux dires de certains, cette intégration ne se fait pas toujours selon les règles établies. On parle même d'intégration sauvage.

Mme Marsha reconnaît que l'intégration ne doit pas se faire à la légère. Elle parle de un ou deux élèves déficients dans une classe régulière. Elle insiste aussi sur la nécessité d'apporter un support à l'enseignant tout en lui faisant prendre conscience de ses capacités.

Toutefois, elle ne craint pas d'affirmer que l'enseignant qui n'est pas capable de s'occuper d'enfants handicapés n'est pas à sa place. Elle ajoute que bien souvent la réticence de l'enseignant cache une peur, on ne sait pas comment agir avec ces enfants.

Elle poursuit: si un directeur d'école ou un enseignant ne veut pas de ces enfants dans son école ou dans sa classe, ce ne sont pas les enfants qu'il faut changer d'école mais bien le directeur ou l'enseignant.

Par ailleurs, elle estime que les meilleurs enseignants pour l'enfant handicapé sont les autres enfants si l'on réussit à créer dans la classe un climat de confiance et d'amour.

Elle se dit convaincue que tous les enfants, même les mongoliens et elle précise que certains peuvent

même penser à des études collégiales, sont capables d'apprendre. Evidemment, ils ne sont pas tous au même niveau.

Elle conclut que si les personnes

handicapées mentalement n'arrivent pas à bien fonctionner dans leur emploi, ce n'est pas parce qu'elles ne sont pas habiles, mais parce qu'elles n'ont pas appris les compor-

tements sociaux appropriés ayant vécu à l'écart de la société. Il ne faut donc pas se surprendre si seulement 5 pour 100 des personnes handicapées ont un emploi.



Le Soleil, Jacques Deschênes

Mmes Marsha Forest (à droite) et Rose Galetti sont unies pour la même cause: l'intégration en classe régulière des enfants souffrant de déficience mentale ou physique.

Le Québec invité à lever les interdictions sur la publicité destinée aux jeunes enfants

♦ TORONTO — Le Québec devrait permettre à nouveau la publicité destinée aux enfants de moins de 13 ans et le Canada réviser son système de

canadienne des manufacturiers de jouets et de Irwin Toys Ltd.

par Robert FLEURY
envoyé spécial
du Soleil

"Nous demandons au gouvernement québécois de réviser la loi de protection du consommateur qui nous pénalise injustement", devait dire Mac Irwin en conférence de presse hier lors de l'ouverture de la Foire canadienne du jouet et de la décoration dans le tout nouveau centre des congrès de Toronto.

Depuis 1980, en effet, la loi 72 interdit la publicité télévisée destinée aux enfants de moins de 13 ans à l'intérieur d'émissions qui leur sont destinées. Et M. Irwin est lui-même en appel d'une décision de la cour supérieure pour avoir "défié" la loi.

"Écoutez, ce sont vos enfants qui sont les premiers perdants; les télédiffuseurs québécois perdent environ \$8,5 millions annuellement et ils ne peuvent faire autrement que de diminuer la programmation d'émissions qui leur sont destinées. Cette loi est totalement inefficace car les postes américains frontaliers diffusent ces messages publicitaires plus que

jamais et les petits Québécois ne sont pas différents des autres en écoutant ces émissions", devait-il dire en entrevue au SOLEIL.

Depuis que la publicité est interdite, soit en 1980, il n'y a plus eu de "contacts" entre le gouvernement, les fabricants et les télédiffuseurs qui se sont toujours opposés fortement à ces dispositions. L'industrie aurait bon espoir toutefois que les ministres des Communications Jean-François Bertrand du Québec et Marcel Masse d'Ontario révisent toute cette réglementation depuis que le ministre québécois devait montrer une certaine ouverture d'esprit en ce sens l'automne dernier lors d'une entrevue au magazine Marketing.

"On ne peut mettre les enfants de moins de 13 ans dans un vase clos pour ensuite les plonger dans la circulation", a dit Mac Irwin qui s'est dit prêt à refuser toute diffusion de publicité aux enfants d'âge préscolaire

durant les heures normales d'école en guise de compromis.

Taxation qui pénalise

Quand un fabricant importe des jouets ou ses accessoires de Hong-Kong, il paie des frais de douane de 10 pour 100 sur leur valeur réelle mais s'il les fabrique ici c'est sur son prix de vente qu'il doit payer cette taxe de vente fédérale. Une aberration qui sape l'industrie canadienne du jouet, de dire Mac Irwin, président de l'Association canadienne des manufacturiers de jouets. "Nous espérons que le nouveau gouvernement de M. Mulroney sera ouvert à réviser toute cette réglementation", dit-il. Selon lui, cette réglementation devrait d'ailleurs être abolie car le Canada est l'un des seuls pays au monde où on taxe encore les fabricants de jouets. "Beaucoup de jouets pourraient être fabriqués ici, des milliers d'emplois pourraient être créés", dit-il.



Mac Irwin, président de l'Association canadienne des manufacturiers de jouets et ses "pitous piteux" qui, après les Bouts de Choux de Coleco, devraient faire fureur pour Noël 1985.

● mobiliers de chambre
● mobiliers de cuisine
● appareils électriques
● mobiliers de salon
● fauteuils, tables de salon
● téléviseurs, stéréos

PRIX LES PLUS BAS EN VILLE

Paul Robitaille
504, La Canardière — 529-9488

ASSOCIATION D'HOSPITALISATION DU QUÉBEC

LA CROIX BLEUE

ASSOCIATION D'HOSPITALISATION DU QUÉBEC

Bernard
N'oubliez pas de téléphoner à la Croix Bleue avant de partir: 687-2223

Pour moins de 1\$ par jour, tu pourras avoir la tête tranquille pour ton court séjour. Et pour quelques sous de plus, tu auras même un numéro de téléphone en cas d'urgence. Pour être débarrassé sur place. Ça n'a pas les moyens d'être malade ou d'avoir un accident à l'étranger. Se "Croix-bleu" de la Croix Bleue, c'est simple comme "bonjour". Alors, rendez-vous au soleil, comme prévu?

Nicole

ASSOCIATION D'HOSPITALISATION DU QUÉBEC

LA CROIX BLEUE

ASSOCIATION D'HOSPITALISATION DU QUÉBEC

appel d'offres

Gouvernement du Québec

60, avenue Bernatchez
Rouyn (Québec)
J9X 4Z4

Closure des soumissions: Le 19 février 1985 à 15 00 heures au 60, avenue Bernatchez à Rouyn.

Le sous-ministre, Robert Tessier.

Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Bureau du Contrôleur des Assurances

ASSURANCE NO: 294-85

RISQUES QIVERS: Flotte no 1, ensemble de véhicules d'organismes du Gouvernement, énumérés dans le cahier de charges.

Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurance ayant leur bureau d'affaires dans la province de Québec et détenant un permis en vigueur pour assurances générales.

Une remise de 10 \$ (chèque ou mandat-poste) à l'ordre du Ministère des Finances est requise pour obtenir les documents de soumission.

Garantie requise (chèque visé) avec la soumission: 100 \$

Closure des soumissions: Mercredi, 15h, le 27 février 1985. L'heure officielle est celle qui apparaît sur l'horodateur installé au bureau de réception des soumissions.

Les documents nécessaires pour cette soumission pourront être obtenus au Bureau du Contrôleur des Assurances, Service des Achats du Gouvernement, Edifice Place de la Capitale, 150, boul. St-Cyrille est, Québec, G1R 5K4 au 8e étage en personne et au 6e étage par la poste. Les documents seront disponibles à compter du 30 janvier 1985.

Le Contrôleur des Assurances, Pierre Blais

Service des achats du gouvernement

Projet	Description	Livraison
5039	épicerie pour l'Institut de Police du Québec (période du 1985-04-01 au 1986-03-31)	Nicolet
5040	590 compteurs d'heures à courant Continu 458 avertisseurs sonores de marche arrière	Différents endroits
5042	240 présentoirs à pénodiques	Québec
5048	produits congelés (poisson, poulet et patates frites), période du 1985-04-01 au 1986-03-31	Montréal
5049	impression de 200 000 brochures de 48 pages, auto couverture, 4 couleurs naturelles	Québec
Closure des soumissions: 12 février 1985 à 15 h		
5043	impression de 68 000 000 de formules tabulaires pour imprimante IBM 3800	Différents endroits
5044	impression de formules tabulaires de différents formats	Différents endroits
5045	impression de 250 000 brochures sur papier couché en bobine lustre	Québec
5046	impression de 5 600 000 formules en laisse	Québec
Closure des soumissions: 13 février 1985 à 15 h		
5036	produits chimiques de laboratoire	Ste-Foy (Que.)
5038	2 remorques-masse opérationnelle 20 855 kg	Montréal
5047	produits divers de laboratoire	Ste-Foy (Que.)
Closure des soumissions: 14 février 1985 à 15 h		

Les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant: Service des achats du gouvernement Bureau des appels d'offres, 150, boulevard Saint-Cyrille est, 7e étage, Québec, Que G1R 5K4. Tel.: (418) 643-5438

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée à l'heure et à la date indiquées.

Le directeur général des achats, Jean-Claude Carreau

Québec

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES
pour 10 h 30 heure de Montréal

RLS-85-19030 le mardi 19 février 1985 Région Laurentides	RST-85-19033 le mardi 19 février 1985 Région Saint-Laurent	RMA-85-19016 le mardi 26 février 1985 Région Matapédia	RME-85-19029 le mardi 19 février 1985 Région Mauricie
CONSTRUCTION DE CANALISATIONS SOUTERRAINES ET DE PUIITS D'ACCÈS DE BELL CANADA ET D'HYDRO-QUÉBEC SUR LE BOULEVARD DE LA CARRIÈRE A HULL	CONSTRUCTION ET ENTRETIEN DE CANALISATIONS SOUTERRAINES ET DE PUIITS D'ACCÈS DANS DIVERSES MUNICIPALITÉS DE L'ÎLE DE MONTRÉAL	SERVICES D'ÉQUIPES POUR LA CONSTRUCTION, LES MODIFICATIONS ET L'ENTRETIEN DE RESEAUX DE DISTRIBUTION AERIENS	SERVICES D'ÉQUIPES POUR LA CONSTRUCTION, LES MODIFICATIONS ET L'ENTRETIEN DE RESEAUX DE DISTRIBUTION AERIENS
Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 40 000 \$	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 100 000 \$	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 100 000 \$ (SOUMISSION PARTIELLE ACCEPTABLE)	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 100 000 \$ (SOUMISSION PARTIELLE ACCEPTABLE)
RST-85-19015 le mardi 19 février 1985 Région Saint-Laurent	RMN-85-19013 le mardi 19 février 1985 Région Manicouagan	RME-85-19018 le mardi 19 février 1985 Région Mauricie	RMN-85-19021 le mardi 19 février 1985 Région Manicouagan
SERVICES DE NETTOYAGE REGULIER DES BUREAUX ET AUTRES PIÈCES DES CENTRES DE SERVICES JARRY I ET JARRY II A MONTRÉAL	TRAITEMENT CHIMIQUE ET MECANIQUE DE LA VEGETATION DANS LES EM-PRISES DE LIGNES DE TRANSPORT	SERVICES D'AUTOBUS DE 45 PASSAGERS ENTRE LA TUQUE ET LA CENTRALE RAPIDE-BLANC	SERVICES D'ÉQUIPES POUR L'ÉLAGAGE DES ARBRES
Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 20 000 \$	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 70 000 \$ (SOUMISSION PARTIELLE ACCEPTABLE)	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 7 000 \$	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 10 000 \$ (SOUMISSION PARTIELLE ACCEPTABLE)

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de 25 \$ pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 à 16 h à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
GROUPE EXPLOITATION
Service Achats-Contrats
Bureau 809
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal (Québec) Canada
H2Z 1A4

Pour renseignements: Téléphone: (514) 289-2895

La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé tiré par le soumissionnaire sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire ou un chèque officiel d'une banque à charte du Canada, payable à l'ordre d'Hydro-Québec, soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.

Lorsqu'il est indiqué ci-dessus qu'une soumission partielle est acceptable, la garantie choisie doit être d'un montant égal au multiple de 1 000 \$ le plus près de DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission ou de la proposition la plus élevée, jusqu'à concurrence du montant mentionné ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le chef de service, Achats-Contrats
Laurent Perreault

LA MODE

Collections printemps-été 85

Variations sur un thème de riches coloris

♦ PARIS (AFP) — Tonnerre d'applaudissements hier matin à l'issue de la présentation de la collection de printemps de Pierre Balmain, pour laquelle le modéliste Erik Mortensen avait réuni un plateau de choix de clientes fidèles: la princesse Bernadotte, la comtesse de Paris, Mme Evan Galbraith, ambassadrice des Etats-Unis, qui fut styliste à Vogue, Mme Ole Biering, ambassadrice du Danemark.

par Jacqueline CLAUDE

On découvre avec Erik Mortensen ce qu'est encore de nos jours la très haute couture, celle qu'il n'est plus possible de faire ailleurs qu'à Paris, où les brodeurs notamment, en voie de disparition il y a quelques années, ne savent plus aujourd'hui où donner de l'aiguille.

Chez Pierre Balmain, la silhouette est très épaulée, avec des manches généreuses à la naissance du bras, allant s'amenuisant vers le poignet. La taille s'étire allongeant la silhouette. Rayures et pois se partagent le décor.

Si le jour se veut allègre, net et bien structuré, le soir est hyper sophistiqué, avec des effets drapés à la taille, noués dans les jupes à asymétries rythmées, d'immenses fraises renaissance auréolant le visage au-dessus de fourreaux rectilignes, des broderies somptueuses, des incrustations de fleurs géantes, un festival de couleurs où s'affrontent sans pudeur le rose vif, le jaune soleil et le vert intense tandis que des mousselines arachnéennes s'étoilent de strass aux corsages.

Le jour est court: la jambe se découvre laissant deviner le genou et parfois même beaucoup plus haut, sous l'envolée de jupes tournoyantes. On applaudit les vestes-trench ou chemise, les bourgeois un tantinet militaires à manches galonnées d'incrustations contrastées portés sur des jupes-étuis.

Le cocktail et le diner jouent à

fond les effets drapés à la taille et aux manches. Le noir et le blanc s'allient en rayures ou en imprimés

tachés. Le noir uni est dédramatisé en jupes étroites, légères, faites de mousseline en pointes de mouchoir

au bout d'un long bustier étoilé de diamants.

Pierre Cardin

Chez Pierre Cardin, le ton de la collection de printemps est donné d'entrée de jeu avec une palette de chocs: variations sur le thème du vert, du bleu, du rose, des ocres, de tous les ocres.

On découvre des potron-minet Haute-Egypte avec des robes Cléopâtre dénudant la taille, des pantalons de fellah lâches et flottants, des coiffes de pharaon.

Pour le Paris de tous les jours, Pierre Cardin préfère les robes-tailliers à grand col blanc de couventine boutonné devant et dos, les tailleurs de laine à veste asymétrique, les petits bretons de paille à bord roulé.

Les épaules sont toujours larges mais la taille se resserre dans de hautes ceintures à boucle classique.

Pierre Cardin nous offre une fois de plus son festival de la manche: en raquette de ping-pong, en marteau, en dents de scie, en éventail, en panneau indicateur. On applaudit. C'est sublime. C'est de la coupe à son plus haut niveau.

On applaudit aussi les courtes vestes blanches à longues basques pointues devant, les vestes-capes sans manches, décollées dans le dos, les manteaux-éventail sous les chapeaux chinois, les robes droites à manches bouffantes sous les casques de pompier américain, les colliers-baudriers en perles énormes battent la mesure à la marche sur des fourreaux de laine très dépouillés. Les robes imprimées, plissées, à taille longue jusque sous les fesses laissent voir la jambe par des fentes indiscrètes alors que jusqu'ici le mollet restait caché.

Après-midi et soir

L'après-midi, le dos se dénué. Les robes noires et blanches, courtes devant et longues derrière, s'enveloppent aux hanches d'un minichâle de ton contrasté, rouge, vert ou paille.

Chaque modèle est unique dans l'inspiration comme dans l'exécution. On passe de la soie au lainage, du structure au flou, du court au long, du strict au sophistiqué.

On glisse insensiblement du jour au soir. Le satin se fait lourd, relève de grosses coques sur les reins. Les plissés-soleil jouent les drapés à l'antique.

On verra encore du mini pour le soir: des robes pailletées ornées d'un noeud immense à l'ourlet.

Il semble que le flot ne soit pas

près de tarir. L'imagination est sans limites, le métier infini.

Et puis, soudain, voici la mariée, toute simple dans son fourreau de pétales d'organdi.

Pierre Cardin vient saluer puis disparaît dans la coulisse. Le rêve passe.

Dans la foule pressée qui monte vers la sortie on remarque Mme Georges Pompidou, la chanteuse portugaise Linda de Souza et l'acteur français Jean-Claude Brialy, muets d'admiration.

Coton, lin et popeline se marient aux tricotés

♦ PARIS (AP) — L'hiver est encore là que le prêt-à-porter nous présente déjà ce que nous porterons l'été prochain. Le lin, le coton, la popeline — en jupes, pantalons ou deux-pièces — se marieront avec les tricotés.

La garde-robe destinée aux week-ends, aux loisirs et aux voyages sera composée de pièces pouvant remplir différents rôles selon les nécessités et les besoins. Les accessoires et la façon de coordonner chaque pièce de vêtement règlent toutes les possibilités de variantes.

La collection de prêt-à-porter féminin de grande diffusion, créée à Paris par Gérard Penneroux pour Christian Dior tricotés et coordonnés, s'adresse à un large éventail de femmes, soucieuses de trouver un certain nombre de vêtements coordonnés entre eux à des prix relativement plus abordables que le prêt-à-porter haute couture. Les vêtements sont bien coupés, jeunes et faciles à porter.

Les robes sont la vedette de cette collection. De coupe souple et ample, elles ressemblent à des sweaters confortables avec ou sans col. Les cabans, vestes trois quarts et trenchs raglans jouent le rôle de manteau cache-poussière. Ils sont en gabardine, en coton, toile de ton ciel, blanc ou noir.

Les blouses deviennent "ensembles" lorsqu'elles se coordonnent aux jupes et pantalons avec lesquels elles sont portées. Elles s'apparentent à des pulls tee-shirts, à de larges blouses paysannes ro-

mantiques ou à la version féminisée de la chemise d'homme cravatée.

Les tee-shirts au décolleté bateau ou carré à manches longues ou courtes se coordonnent aux jupes, pantalons et shorts.

Les ensembles spencer à jupe droite à quatre boutons dorés ou en forme retenue dans des plis plats se portent avec une blouse de soie à pois ou en coton gaufré.

De grands pull-overs noirs aux motifs coraux blancs ou jaunes se portent avec des jupes boutonnées asymétriques. Les pulls style yachting en coton épais très sport ont un empiècement de lin ou de popeline et les citadins une encolure en V à profond décolleté. Les cardigans longs à manches larges sont serrés à la taille. Ils accompagnent de longues jupes plissées blanches au-dessous du mollet.

Cette collection comprend aussi des robes en jersey de coton souple, lin, popeline, crêpe et voile de laine fine. Ces robes caressent le genou.

Si le blanc domine, le noir est aussi présent, il est parfois en empiècement rectangulaire sur une robe droite boutonnée.

Les lins et les popelines de coton prennent des couleurs plus vives telles que rouge, fuchsia, vert vif, turquoise, jaune d'or, rose shocking.

Pour les tenues de petit soir les robes et les tuniques en mousseline de soie imprimée orchidée ont des emmanchures kimono. Les ensembles veste, jupe et bustier sont en lurex argent.

COMMENT ÇA VA?



Déjà... 22 ans en beauté

Nous sommes toujours là!

Du nouveau:
Nous faisons les
PALETTES DE COULEURS

Prix 60\$

Faites votre réserve de soleil
LIT U.V.A. QUARTZ (26 tubes)
Ultra-rapide et confortable.

Cure, 12 séances: 48\$

Traitement de régénérescence exclusif

"BIO-VAL"

pour traces, marques, cicatrices, vieillissement prématuré.
Consultation gratuite sur rendez-vous.

François de Courval

75, Grande-Allée est, 522-5278 - 525-8200

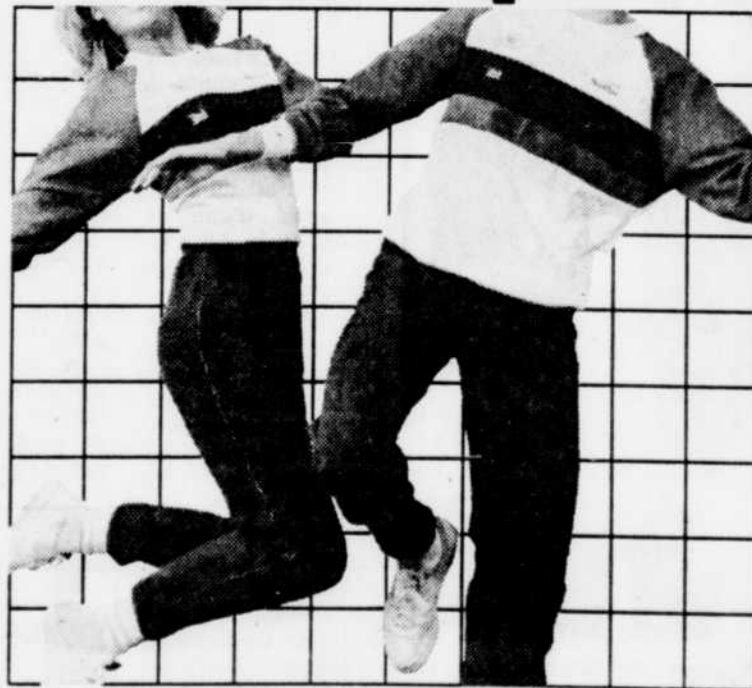
L'électrolyse avec
INSTITUT DE BEAUTE
Chantal Javaux
6680, 1re AVENUE, CHARLESBOURG
626-8359
13 ans d'expérience

Enfin! Des meubles à mon goût!
Parce que...

MOI, JE LIS
LE SOLEIL
TOUS LES MATINS
MÊME LE DIMANCHE

abonnement:
647-3333

L'offre bien spéciale



signé:

Centre de conditionnement

Nautikus®

Les Centres de conditionnement Nautikus, Coke Diete® et Jaouhar vous font une offre vraiment très spéciale! Prenez un premier abonnement d'un an, au prix courant, dans l'un ou l'autre des quatorze Centres de conditionnement Nautikus, et vous recevrez gratuitement un magnifique survêtement. Cette offre spéciale est en vigueur jusqu'au 15 février 1985 (ou jusqu'à épuisement des stocks).

La forme au maximum®

Essai gratuit sur rendez-vous

Centre de conditionnement
Nautikus®

PARC SAMUEL HOLLAND
3, Parc Samuel Holland
527-2577

CLUB LEBOURGNEUF
4501, boulevard Des Grands
628-7524

CLUB DE TENNIS AVANTAGE
1080, Boulevard
622-5005

La femme-fleur des nouvelles collections

♦ PARIS (O'après AFP et AP) de printemps dans la haute couture parisienne a été donné, dimanche



De la collection Nina Ricci, une robe d'après-midi en soie rouge à pois blancs.

soir, place de la Concorde, par Torrente qui présentait ses modèles devant plusieurs vedettes de la scène, comme Michel Drucker ou Danny Saval.

A deux pas de là, sur les Champs-Élysées, Nina Ricci devait lui succéder, ayant mobilisé, pour sa part,

Anja Lopez, Karen Cheryl et quelques autres. La tradition veut en effet que chaque couturier ait ses fans et ses supporters. On annonce déjà Stéphanie de Monaco chez Christian Dior, Veronica Ali chez Courrèges, Catherine Deneuve chez Saint-Laurent.

La femme-fleur, silhouette très épaulée et taille ensermée dans une large ceinture domine, dans toutes les collections.

La ligne est courte, au-dessous du mollet pour le jour, mais long le soir. Teintes vives, éclatantes même, irisées et pailletées, mais le noir

et le blanc sont aussi présents. Les têtes sont chapeautées de petits bibis ou de grandes capelines, de turbans pointus.

Torrente

Les mannequins de Torrente arborent une coiffure à la Tintin, cheveux extra courts et mèche frontale relevée en crête. Les blazers du matin sont très épaulés sur de longues jupes portefeuille. Ils prennent pour Deauville des couleurs de sorbets: pistache, vanille, abricot.

Les petits gilets rayés se glissent sous les tailleurs d'hommes à grands carreaux. Les imprimés sont géants, drapés ou juponnés, la poitrine pigeonnante sous de vastes capelines. Le blanc pur est réservé aux diners en jupes de crêpe légères et cardigans perlés.

Mme Torrente-Met joue le double jeu de la sobriété et de l'hyper-sophistication, du décontracté et du sexy, avec des contrastes bien distincts pour le jour et la nuit.

Elle rend un hommage à la femme et accentue la poitrine, la taille et les hanches. La ligne est courte, mais parfois à la cheville pour le soir. Les vestes n'ont qu'un seul revers.

Nina Ricci

Superbe collection chez Nina Ricci où le modéliste Gérard Pipart semble inspiré. Il aime les longues vestes tuniques à l'indienne sur les pantalons souples, les turbans de maharadjah, les grands cache-pousière de soie doupionnée (soie grège à grosse trame) sur des ensembles pantalons légers.

Pipart a élu tous les roses, du plus pâle presque blanc au plus ardent pour ses robes d'été à corolles à coquilles ou travaillées en biais. Insolite dans cette collection de soie, les robes pures en piqué blanc, à larges jupes avec quelques touches de guipures en empiècement. Les grandes emmanchures laissent deviner le galbe du sein.

Les tailleurs aux épaules larges et arrondies ont une veste longue. Ils se portent avec un petit turban pointu et piqué d'une fleur.

Pour les heures habillées, Hollywood des années 1950 lui fournit toute une série de drapés bouillonnés, moulant les hanches et creusant les reins. Les perles en sautoir descendent jusqu'aux genoux, reprises aux poignets en bracelet. Le grand soir est en crinolines de plumetis rebrodé de fleurs immenses et multicolores en patchwork ou en fourreau, satin, ivoire, soufre ou tango, drapées à l'antique et rebrodées au corsage.



Ce mannequin porte un ensemble en soie de la collection de Nina Ricci, présentée dimanche à Paris par Torrente. La robe longue de soie imprimée est assortie d'une veste ample recouvrant un bustier à rayures sans bretelle.



Un ensemble de la collection haute couture présentée dimanche à Paris par Torrente. La robe longue de soie imprimée est assortie d'une veste ample recouvrant un bustier à rayures sans bretelle.

LA PAUSE-MONTRÉAL

...TRÈS BIEN MERCI!



BERTHIO

Le Reine Élizabeth

32⁵⁰ \$ 65 \$
(occ. double) (occ. simple)

• Valable du 1^{er} janvier au 15 avril 1985
(non disponible 28-31 janvier et 13-15 février 1985)

Réservations: Le Reine Élizabeth (514) 861-3511
Sans frais - Québec 1-800-268-8136
(selon disponibilité)

Le Reine Elizabeth

Hôtels CN

Hôtel Méridien Montréal

Seulement

77⁵⁰ \$

(base sur une occupation double)

LE FORFAIT COMPREND:

- 2 nuits - 3 jours
- 15 \$ rabais sur un dîner à l'élégant Restaurant de France (15 \$ par chambre)
- piscine - sauna
- accès direct au métro

Pour réserver, téléphonez sans frais au 1-800-361-8234

MÉRIDIEN 4, Complexe Desjardins, Montréal (Québec) H3B 1E5 (514) 285-1450

Auberge Ramada - Centre-ville - Parc olympique

56 \$

(base sur une occupation double)

Forfait de fin de semaine "Quadruplez votre plaisir"

Tous les vendredis, samedis ou dimanches. Ce forfait est en vigueur jusqu'au 28 avril 1985 et sujet à des restrictions de disponibilité.

LE FORFAIT COMPREND:

- grande chambre à deux lits doubles pour deux nuits
- petit déjeuner continental - 2 jours
- stationnement gratuit
- apéritif cocktail avec le repas du soir

Pour réservations appelez votre agent de voyage ou notre numéro sans frais 1-800-268-8930.

Ce forfait est également disponible sur certains au coût de 68 \$ par personne.

RAMADA INN

Hôtel Le Quatre Saisons

89 \$

(base sur une occupation double)

LE FORFAIT COMPREND:

- 2 nuits, 3 jours
- plateau de chocolats
- une consommation gratuite au piano bar l'Après

Pour réserver, appelez l'Hôtel le Quatre Saisons: (514) 284-1110

Le Quatre Saisons 1010, rue Sherbrooke ouest, Montréal (Québec) H3A 2R6 (514) 284-1110

Holiday Inn - Centre-ville

WEEK-END ESCAPADE 26⁵⁰ \$

(base sur une occupation double)

Hôtel vous offre ses chambres confortables, sa cuisine, ses bars salons, sa boutique et le stationnement intérieur; détendez-vous dans la piscine ou le bain tourbillon, faites quelques exercices et terminez le tout au bain sauna.

Repas gratuit pour les enfants de 12 ans et moins accompagnés de leurs parents.

Les réservations doivent être faites au moins 48 heures à l'avance, le nombre de chambres est limité. Téléphonez au (514) 842-6111, 1-800-HOLIDAY ou consultez votre agent de voyage et demandez le WEEK-END ESCAPADE.

Holiday Inn 410, rue Sherbrooke ouest, Montréal (Québec)

Le Centre Sheraton - Montréal

85 \$

(base sur une occupation double)

LE FORFAIT COMPREND:

- 2 nuits, 3 jours
- 2 petits déjeuners de type continental
- accès gratuit au club sauna, piscine intérieure, sauna et bain tourbillon
- entrée gratuite au cabaret L'Entretemps

Pour réserver, appelez sans frais 1-800-268-8393

Le Centre Sheraton Montréal 1201, rue Dorchester ouest, Montréal H3B 2L7 (514) 878-2000

BAR
Après 5

UNE VOIX
Qui fait danser...

Julie Rose

21h à 2h



Une nouvelle dimension... à l'Art de vivre

BARON ROUGE

350 boul. Ste-Anne, Beauport 667-1355

LES PLAISIRS
DU QUÉBEC

C'EST
RECONNU

Québec

ARTS ET SPECTACLES

Congédiement du directeur général de CKCV

◆ Télémedia a congédié hier matin le directeur général de CKCV, M. Marcel Auclair, qui revenait d'une semaine de vacances.

par Yves BERNIER

Mme Liette Champagne, vice-présidente

administrative et du réseau AM de Télémedia assume immédiatement les fonctions de M. Auclair à Québec, jusqu'à l'engagement de son successeur.

Cette nouvelle pluri-tôt surprenante survient à peine deux se-

maines après que M. Auclair eut, avec la bénédiction des autorités du réseau, procédé à une réduction substantielle de son personnel et à la mise en place d'une programmation essentiellement musicale. "Les motifs qui

nous ont emmenés à une réduction des effectifs et à un changement d'orientation de la station sont toujours valables", a précisé Mme Champagne que nous avons jointe hier après-midi au téléphone. CKCV continuera

donc avec la nouvelle programmation lancée par M. Auclair.

La vice-présidente s'est toutefois refusée à tout commentaire sur les raisons du départ de M. Auclair qui a un contrat de services avec Télémedia pour une durée de

trois ans. Avant d'acquiescer à la direction de CKCV, M. Auclair était directeur des ventes de sa station-soeur, CITF-FM.

Par ailleurs, M. Robert Cole, vice-président marketing de Télémedia, assumera également par intérim la direction des ventes de la station de Québec, M. Maurice Dion ayant été remercié vendredi.

Le dossier

Rappelons que depuis l'achat de CKCV par Télémedia, en 1975, l'entreprise enregistre un déficit accumulé de \$8 millions. Cette station, qui pen-

dant des années avait fait la pluie et le beau temps à Québec à l'époque de Saint-Georges Côté, n'a jamais trouvé de place intéressante dans les cotes d'écoute du marché de Québec depuis qu'elle appartenait à l'entreprise montréalaise.

Les directeurs généraux, animateurs, formules d'émissions se succèdent à un rythme effarant dans les studios et les couloirs du poste installé au sommet de l'édifice rose de la place d'Youville.

Les observateurs du milieu crient depuis longtemps que CKCV ne sait pas trouver la

formule qui plaise au public québécois en grande partie parce que c'est une station "pensée" et dirigée par Montréal au siège social du réseau.

M. Auclair

Joint en fin d'après-midi, M. Auclair n'a pas voulu commenter le geste de Télémedia, si ce n'est pour préciser qu'il avait rencontré Mme Champagne tôt en matinée, et qu'elle lui avait tout simplement fait part de la décision le concernant sans autres explications.

Il attend pour le moment les raisons écri-



M. Marcel AUCLAIR
tes de son congédiement.

Ce soir 20h30 CONTRECHAMP Les parents battus



CBVT
CABLE 6
CANAL 11

CJBRT • Rimouski/CBGAT • Matane/CBST • Sept-îles

N'OUBLIEZ PAS

LE QUATRIÈME ET DERNIER
ÉPISODE DE LA SÉRIE

Maria Chapdelaine

MERCREDI, LE 30 JANVIER
À 20 HEURES, AU RÉSEAU FRANÇAIS
DE RADIO-CANADA.



Réalisé par Gilles Carle d'après le célèbre roman de Louis Hémon.

EN VEDETTE: ● Amulette Garneau
● Carole Laure ● Yoland Guérard
● Nick Mancuso ● Pierre Curzi
● Claude Rich ● Donald Lautrec



Le Soleil, Roland Marcoux

Ces anciens quais mis au jour par les travaux d'excavation seront conservés intacts à l'intérieur même du nouveau Musée de la civilisation sur lequel il est construit dans le quadrilatère des rues Dalhousie-Saint-Antoine-Saint-Pierre et Saint-Jacques. On pourra voir d'autres reliques du passé, dont les voûtes de la maison Pagé-Quercy, à l'occasion d'une visite officielle des lieux, jeudi, organisée par la Société immobilière du Québec.

Musée de la civilisation

Luc Noppen blâme l'inertie des archéologues à l'étape préliminaire des travaux

◆ Le Musée de la civilisation du Québec est-il construit en effaçant les vestiges d'une civilisation qu'on veut précisément glorifier?

par Léonce GAUDREAU

L'accusation avait été portée par les archéologues, horrifiés par la démolition de la Maison Pagé-Quercy lors du début des travaux d'excavation cet automne. Le doute ainsi créé sur les intentions des autorités gouvernementales pourrait être de nature à saper les fondements même de ce musée.

"Le problème avec les archéologues, c'est qu'ils se réveillent quand ils voient arriver une pépère (excavatrice) sur un chantier de construction", selon M. Luc Noppen, le nouveau président du Musée de la civilisation.

Au cours de la longue entrevue accordée la semaine dernière, à l'occasion de sa nomination à la tête de la prestigieuse institution, M. Noppen avait été invité à faire connaître ses réactions au débat de l'automne dernier.

Le professeur d'histoire de l'architecture à l'université Laval regrette que ce débat se soit fait trop tard. Il croit en effet que les archéologues auraient dû se manifester pendant les deux ans et demi de l'étape préliminaire des travaux. De plus, il aurait fallu qu'ils accompagnent leurs interventions de documents et de recommandations précises comme l'avait fait lui-même M. Noppen dès le début du projet.

Des changements ont été tout de même apportés aux plans et devis, au coût de un million et demi de dollars supplémentaires pour conserver de nouveaux éléments du patrimoine. C'est ainsi

que, malgré les difficultés d'intégration que cela pose à un musée, certains éléments témoins du 18e et du 19e siècles seront conservés, tels que les quais en face de la Maison Estève et les voûtes de la Maison Pagé-Quercy.

Aucun désastre

L'évocation du nom de cette dernière maison rappelle l'erreur du constructeur dans l'interprétation des plans et devis, qui a conduit à la démolition entière de la maison, y incluant son rez-de-chaussée qu'on devait pourtant conserver. Heureusement, le pic du démolisseur a évité les historiques voûtes au soubassement de la maison.

Sauf pour cette erreur malheureuse, on ne peut toutefois parler de désastre, selon M. Noppen. Un débat amorcé beaucoup plus tôt avec le monde de l'archéologie aurait certainement permis de dissiper cette fausse idée.

"J'ai plutôt l'impression contraire, a dit M. Noppen. L'insertion d'un bâtiment nouveau de la qualité de celui qu'on va avoir sur ce site est une contribution à la mise en valeur du quartier, autrement plus efficace que la mise en valeur d'un site archéologique."

En fait, selon M. Noppen, consacrer tout le sous-sol à la mise en valeur de l'archéologie aurait nécessairement donné une importance démesurée à ce seul aspect. "Il y avait un équilibre à respecter. La civilisation n'est pas que le fait de découvertes archéologiques."

ce soir 19h30

ACTION!

Mieux vivre à l'école



RÉGION DE QUÉBEC
canal 15 câble 8

Huitièmes "Olympiques" du cirque de de main Le Cirque du Soleil s'illustre

◆ Le Cirque du Soleil a réussi à décrocher une médaille de bronze en fin de semaine, à Paris, à l'occasion du 8e Festival mondial du cirque de demain.

par Léonce GAUDREAU

C'est avec son clown de chef d'orchestre, Denis Lacombe, que ce cirque unique au Québec a obtenu cet honneur qu'on dit comparable à ceux accumulés par des Québécois à l'occasion des Olympiques.

En communiquant avec LE SOLEIL, hier, immédiatement après avoir reçu cette heureuse nouvelle d'outre-mer, le directeur des communications, M. Robert La-

goux, disait que c'était là une preuve irréfutable de la qualité de la production de ce cirque, conçu dans la région de Charlevoix et né l'an dernier dans le cadre des Fêtes du 450e anniversaire de la venue de Jacques Cartier.

Denis Lacombe a obtenu cette troisième place enviable, même si un problème technique (bris d'un harmaïs) a marqué sa performance ultime en série finale. Sa création clownesque d'un chef d'orchestre fantastique, rebondissant et défiant en quelque sorte les lois de la physique, aurait provoqué, selon Robert Lagoux, le délire sous le chapiteau de 4,000 places du cirque national Gruss de Paris, là où se déroule la compétition, réunissant plus d'une vingtaine de pays, d'Europe principalement.

Sa coéquipière, la contortionniste Angèle Laurier, n'a pas eu le même succès et cela s'explique en partie du fait que malgré ses performances fascinantes, dans un Québec où n'existe aucun enseignement pour cet art, elle n'a vraiment pas fait le poids face aux puissantes équipes européennes.

Agé de 27 ans, le Montréalais Denis Lacombe est entré à l'école nationale du cirque il y a deux ou trois ans. Le directeur Guy Laliberté du Cirque du Soleil l'avait alors remarqué dans un autre numéro de chef d'orchestre à la tête de la Fanfaïone de Québec. Encore étudiant à cette école montréalaise du cirque, Denis Lacombe a donc eu le temps depuis ses débuts de perfectionner ce numéro

qui fera partie de la nouvelle programmation du Cirque du Soleil.

Le Cirque du Soleil est présentement à mettre au point une importante tournée de quatre mois dans six villes d'Ontario (Toronto, Ottawa et Niagara Falls) et du Québec (Montréal, Sherbrooke et Québec), dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse.

Cet honneur est de nature à confirmer la capacité du cirque à représenter le Québec à l'étranger. M. Laliberté précise qu'après deux années d'intervention au Festival international du cirque de Monte Carlo, le Cirque du Soleil (issu du Club des talons hauts de Charlevoix) a aussi décroché une invitation à une participation officielle au prochain festival de décembre 1985 à Monaco.



Photo Jerry Lacombe

Après cet honneur remporté à Paris, Denis Lacombe pourrait bien un jour recevoir une invitation à diriger l'Orchestre symphonique de Québec dans le Carnaval des animaux de Saint-Saëns...

Montréal hôte d'un festival international pyrotechnique

◆ MONTREAL (d'après) — Un festival international de feux d'artifices aura lieu pour la première fois en Amérique, du 31 mai au 19 juin à Terre des Hommes. Ces événements sont tenus normalement à Cannes et Monte Carlo, en France, et à San Sebastian, en Espagne.

par Pierre ROBERGE

Le festival donnera lieu à un concours entre fabricants de pièces pyrotechniques représentant huit pays: Italie, Espagne, Grande-Bretagne, Mexique, France, États-Unis, Japon et Canada. La Chine a été approchée mais a préféré s'abstenir.

Suivant les règlements de ce genre de festival, chacune des neuf représentations (les huit pays et la cérémonie de clôture) durera au

moins 25 minutes, avec une cadence soutenue.

"Le ciel de Montréal sera éclairé comme jamais. Plus de 65,000 pièces pyrotechniques seront tirées", a affirmé hier en conférence de presse Alain Cousineau, porte-parole de l'AMARC (organisme municipal responsable de TdH).

Les tirs commenceront à 22 h au lac des Dauphins, l'étendue d'eau intérieure située près de La Ronde. Les engins à poudre impliqués s'appellent bombes sphériques, comètes, feux de Bengale, chandelles romaines, fusées et volcans.

Quatre des pays inscrits le sont dans la catégorie des feux pyrotechniques: Italie, Espagne, France et Canada. Les autres dans celle des feux traditionnels: Angleterre, Mexique, États-Unis et Japon. Lors des feux musicaux, les salves et les

notes sont synchronisées.

L'AMARC compte sur cet attrait sonore, ainsi que les reflets sur l'eau, pour que le public se rende à La Ronde au lieu de se contenter de regarder de loin. L'accès coûtera \$5 et ce sera gratuit pour les enfants de six ans et moins.

Les pièces sont tirées au moyen de mortiers (tubes métalliques) dont le plus imposant aura 60 cm de diamètre, le double de ce qui s'était vu de plus gros jusqu'ici à Montréal. La plus grosse pièce pyrotechnique doit couvrir le ciel sur plus d'un kilomètre.

Si les amateurs sont assez nombreux et si l'intérêt le justifie, a ajouté M. Cousineau, le festival devrait revenir en 1986 et les années suivantes.

L'AMARC a prévu d'avancer \$1.1 million, qu'elle compte bien voir couvrir par la recette et la participation des commanditaires. On demandera aussi des subsides fédéral et provincial.



Laine va mieux

Le chanteur Frankie Laine, 71 ans, reposait dans un état satisfaisant, hier, au Mercy Hospital de San Diego, à la suite du quadruple pontage cardiaque subi samedi, a révélé un porte-parole de l'établissement. Laine, un chanteur-étoile des années 1940 et 1950, a déjà remporté 21 disques d'or avec des succès tels "Rawhide", "Mule Train", "Jezebel" et "That's my Desire".

Abus sexuels et sollicitations Emissions préventives pour enfants à R.-C.

◆ MONTREAL (PC) — La télévision de Radio-Canada diffusera vers la fin de mars quatre émissions spéciales pour mettre en garde les enfants contre les abus sexuels et sollicitations.

Pierre Monette, responsable des émissions pour la jeunesse, a précisé hier que la première serait une présentation générale pour les parents et que les trois autres seraient destinées respectivement aux enfants d'âge pré-scolaire, aux élèves du primaire et finalement à ceux du secondaire et du cégep.

Encore à l'étape de la conception générale, a ajouté M. Monette, ces émissions seraient diffusées en début de soirée et de préférence "en rafale", c'est-à-dire en soirées consécutives. Le réalisateur sera Michel Gélinas qui signe déjà Traubouillon et Bof et Compagnie.

Règle générale, a précisé Pierre

Monette, le propos sera moins direct lorsqu'il s'adressera aux plus jeunes. Il est également prévu que la série porte sur les abus au sein de la famille.

Consciente qu'il s'agit d'un sujet délicat, Radio-Canada n'abordera pas spécialement le phénomène des enlèvements, qui ne représentent que l'aspect le plus spectaculaire du problème.

À la suite de la mort du petit Maurice Viens, l'automne dernier, de nombreux parents du Québec avaient réclamé que les émissions favorisent des enfants les préviennent des dangers que peuvent représenter les inconnus dans la rue.

La production vedette du ministère de l'Éducation, Passe-Partout, a intégré semblables recommandations à ses derniers enregistrements.

ART'UALITÉ

Deux débuts à l'OSQ

(MS) — Deux noms nouveaux s'ajouteront aux chefs et solistes invités de l'OSQ, à ses concerts de ce soir et de demain.

Le chef hollandais Hubert Soudant, lauréat des concours de direction Karajan à Berlin, Cantelli à Milan et Besançon. Invité de plusieurs grands orchestres internationaux, dont la Philharmonique de Berlin, Hambourg, Stuttgart, Munich, le London Philharmonic, il est aujourd'hui directeur musical du Nouvel orchestre philharmonique de Radio-France et de l'Orchestre symphonique d'Utrecht.

Quant à l'Italien Salvatore Accardo, il est jusqu'ici connu des Québécois par ses nombreux enregistrements, dont l'intégrale des Concertos de Paganini et des versions de la plupart des grandes œuvres concertantes du répertoire. Paganini tient une place déterminante dans sa carrière puisqu'il jouait en récital ses 24 "Caprices" à 13 ans, et remportait, en 1958, le concours international portant le nom de son illustre prédécesseur.

Au programme des concerts de ce soir et de demain, Mendelssohn: avec l'Ouverture "La grotte de Fingal" et le "Concerto pour violon"; Brahms, avec la "Ire Symphonie".

Caroline
2e film
"Pénitencier de femmes"
MIDI-MINUIT 09h
232 ST-JOSEPH EST 522-2828
STE-FOY 3 09h
PLACE STE-FOY 650-0592 1300h

Exposition

(MD) — La Chambre Blanche annonce que la date limite pour présenter un projet d'exposition ou de résidence d'artiste pour les mois de septembre 85 à juin 86 est le 1er mars.

Les dossiers devront comprendre: un cur-

riculum vitae; une dizaine de diapositives d'œuvres récentes; une enveloppe de retour dûment affranchie. Pour de plus amples renseignements: (418) 529-2715. La Chambre Blanche est située au 549 boul. Charest est, C.P. 3039, succ. Saint-Roch, Québec, Qc - G1K 6X9.

Les Cinémas Odeon

LES RIPOUX
CLAUDE ZIDI
C'est la version française de LES RIPOUX: PHILIPPE NOIRET THIERRY LHERMITTE
6. FRONTENAC 1
DU PONT ET BOLL CHAREST 529-8740
HORAIRE: 19h15 - 19h20 - 19h25 - 19h30

AMADEUS
VERSION FRANÇAISE
6. LE DAUPHIN
DU PONT ET BOLL CHAREST 529-8740
HORAIRE: 14h15 - 17h15 - 20h15

Le Moment de Vérité
Version: "Karate Kid"
CANADIENNE
LES GALERIES CANADIENNE 561-8570
HORAIRE EN SEMAINE: MOMENT: 21h
2e film: KRULL: 19h

S.O.S. FANTÔMES
VERSION FRANÇAISE DE GHOSTBUSTERS
6. FRONTENAC 2
DU PONT ET BOLL CHAREST 529-8740
CINÉMA LIDO LOUIS

VOTRE GUIDE DES MEILLEURS SPECTACLES EN VILLE
CINÉMAS UNIS
Un spectacle grandiose et inoubliable
DEPANDIEU NOIRE
Fort Saganne
LES GALERIES 6. LE CAPITAL 529-8740
En sem.: 19h30

GREMLINS
Mignons Astucieux Intelligents Malicieusement Dangereux
VERSION FRANÇAISE
LES GALERIES 6. LE CAPITAL 529-8740
En sem.: 19h15, 21h15

INDIAN JONES
12h40, 14h45, 16h50, 19h, 21h10
STE-FOY 1
PL. STE-FOY 656-0592
Maintenant prix régulier

SAN ANTONIO à l'écran!
VICTOR LAMOUX JACQUES DUTRONC
13h, 15h, 17h, 19h, 21h
STE-FOY 2
PL. STE-FOY 656-0592

70MM DO (DOLBY STEREO)
V.O. Anglaise
CANADIEN
En sem.: 19h30, 21h

JOYEUSES PÂQUES
V.O. Anglaise
LES GALERIES 6. LE CAPITAL 529-8740
En sem.: 19h30, 21h30

BEVERLY HILLS
V.O. Anglaise
CINÉMA 2
PL. GUYARD 529-4524
En sem.: 19h15, 21h15

THAT'S MY DREAM
V.O. Anglaise
CINÉMA 0
PL. GUYARD 529-4524
En sem.: 19h, 21h

Orchestre symphonique de Québec saison 1984-85

CONCERT GRANDE MUSIQUE
29 janvier 85, 20 h
LES MERCREDIS CLASSIQUES
30 janvier 85, 20 h

au pupitre: HUBERT SOUDANT
soliste: SALVATORE ACCARDO,
violoniste

MEDELSSOHN Ouverture Les Hébrides
(La Grotte de Fingal)
Concerto pour violon
Symphonie no 1
MEDELSSOHN
BRAHMS

95 à 20.50\$
6.50\$ et 8.50\$ (étudiants et personnes âgées de 65 ans et plus)

RENSEIGNEMENTS: 659-6628

Des frais de service de 0.75\$ par billet sont perçus dans chaque marche d'alimentation Provigo participant aux guichets du Grand Théâtre et à la Salle Albert-Rousseau



Hubert Soudant
chef d'orchestre



Salvatore Accardo
violoniste

Le concert du 29 janvier est un hommage à la Banque Royale du Canada et celui du 30 de IBM Canada Ltée.



GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
SALLE LOUIS FRECHETTE TEL 643 8131

LE SOLEIL
vous invite à une
soirée inoubliable et feerique
le mercredi 6 mars 1985
au Colisée de Québec
avec les

ICE CAPADES
En vedette sur glace: les
SCHTROUMPHS
en personne



et les champions du monde de 1984:
BARBARA UNDERHILL
et **PAUL MARTINI**

Profitez du coupon-rabais "1/2 PRIX" publié jusqu'au 3 mars dans Le Soleil, pour assister au premier spectacle des Ice Capades au Colisée de Québec le mercredi 6 mars à 19h30.

ICE CAPADES
LE SOLEIL
COUPON-RABAIS
1/2 PRIX

Valable sur tout achat d'un (1) billet pour la soirée du mercredi 6 mars à 19h30.
En vigueur jusqu'au 3 mars 1985

Les billets sont maintenant en vente à 6\$, 7.50\$ et 9.50\$ aux guichets du Colisée de Québec.

Apportez le coupon-rabais

OÙ ALLER À QUÉBEC

...ET DANS NOS RÉGIONS



ANNONCEZ
VOS ACTIVITÉS
GRATUITEMENT
Cliquez sur le bouton
CFLS
301, Trans-Canada
Lévis, Qc G6V 6P5



Le duc Paul Atreides. Une scène du film DUNE qui est à l'affiche du cinéma Canadien en version originale anglaise.

CINÉMA

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et la rive sud.

— Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

— Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

LA BOITE A FILMS (1044, 3e Avenue, Limoilou 524-3144) Choisissez (3) (v.o.)

Avec sous-titre français, 19h30. Le grand carnaval (-). 21h30. Tous. \$3.25; \$2.00 âge d'or et moins de 14 ans pour chaque film.

CANADIEN (Place Laurier 656-9922) Dune (-). (v.o.). 18h30, 21h. 14 ans. \$5.50; 00 pour les 14-17 ans.

CANARDIERE (Galerie Canardière 661-8575) Le moment de vérité (4). 21h. Krull (-). 19h. Tous. \$5.00; \$4.50 14-17 ans; \$2.00 moins de 14 ans et âge d'or.

CARTIER (1019 rue Cartier 525-9340) Un dimanche à la campagne (2). 19h15. L'aventure (-). Histoire, secrète et la justice en procès. L'affaire Morgentaler. 21h30. \$3.35; \$2.00 moins de 14 ans et âge d'or.

GALERIES DE LA CAPITALE* * Salle 1: Fort Sa-

ganne (4). 19h30. Salle 2: Le jumeau (-). 19h. 21h. Tous. Salle 3: Gremlins (4). Version française. 19h15, 21h15. 14 ans. Salle 4: Joyeuses Pâques (-). 19h30, 21h30. Tous. \$5.00; \$4.50 14-17 ans; \$2.50 moins de 14 ans. Pour chaque salle.

LIDO (837-2272) Le retour des bidasses en folie (6). 19h30. S.O.S. fantôme (4). 21h15. 14 ans. \$4.50 étud. 14 à 20 ans; \$1.50 âge d'or.

MIDI-MINUIT (252 est, Saint-Joseph 522-2828) Caroline (-). 13h35, 16h40, 19h45. Penitencier de femmes (-). 15h, 18h05, 21h15. 18 ans. \$4.50.

ODEON (coin du Pont et boul. Charest, 529-9745). Dauphin: Amadéus (2). Version française. 14h15, 17h15, 20h15. Tous. Frontenac 1: Les ripoux (-). 13h15, 15h20,

17h20, 19h25, 21h30. Tous. Frontenac 2: S.O.S. fantôme (4). 12h30, 14h50, 17h, 19h15, 21h20. 14 ans. \$5.00; \$4.50 14-17 ans; \$2.50 moins de 14 ans et âge d'or.

PARIS (Place d'Youville 694-0891). Salle 1: Les bidasses aux grandes manoeuvres (-). 13h, 16h15, 19h30. Haute surveillance (-). 14h40, 17h55, 21h25. 14 ans. Salle 2: Deux oiseaux rares (6). 12h35, 16h, 19h30. A la poursuite du diamant vert (4). 14h05, 17h35, 21h20. Salle 3: Caméra indiscreète (-). et Passions intimes (-). Dès 12h45. 18 ans. \$5.00; \$3.00 âge d'or.

PLACE QUEBEC (525-4524). Salle 1: That's dancing (-). (v.o.). 19h, 21h. Tous. Salle 2: Beverly Hills cop (4). (v.o.). 19h15, 21h15. \$5.00; \$4.50 14-17 ans.

SAINT-FOY (Place Sainte-Foy 656-0592) Salle 1: Indiana Jones et le temple maudit (3). 12h40, 14h45, 16h50, 19h, 21h10. 14 ans. Salle 2: Y a-t'il un français dans la salle? (-). 14h, 15h, 17h, 19h, 21h. 18 ans. Ile 3: Caroline (-). 13h, 16h20, 19h40. Penitencier de femmes (-). 14h35, 17h55, 20h10, 18 ans. \$5.00; \$4.50 14-17 ans; \$2.50 moins de 14 ans.

SAINT-ROMUALD (839-6533) Salle 1: That's dancing (-). 19h30. Gremlins (4). 21h25. Tous. \$4.00; \$3.00 étud. 14-20 ans; \$1.50 âge d'or.

UNIVERSITE LAVAL (Salle 4461, Pavillon Bonenfant) Les prisonniers de l'esprit (-). 12h.

THÉÂTRE

THEATRE DE LA BORDEE, 1091/1 rue Saint-Jean. "L'Auberge espagnole" par le Théâtre Repère. Texte de Marc Doré. Avec Simon Fortin, Richard Fréchette, Marie Gignac, Michel Mercier, Paul Savard, Michèle Sirois. Mise en scène: Jacques Lessard. Mar. au sam. 20h30. Rens.: 694-1302.

LE THEATRE DU TRIDENT à la salle Octave-Crémazie du Grand Théâtre de Québec. "Une journée particulière" d'Ettore Scola. Avec Marie Tifo, Jean Boaré, Louis-Georges Girard, et autres. Du mar. au sam. 20h (relâche dim., lun.). Mise en scène: Guillermo de Andrea. Se termine le 9 février.

SPECTACLE

BARS

LE DALLAS, 686, 1re Avenue, Limoilou. Musique country, rétro et bavaroise avec un thème différent pour chaque soir. Inscription sur place. Entrée libre.

BAR LE BISTRO PLUS, 1063 rue Saint-Jean. Du lun. au jeu. Nuage, musique et spectacle 22h15.

BAR L'EMPRISE, Hôtel Clarendon, 57 rue Sainte-Anne. Ce soir, le duo de Marc Villeneuve, guitare et Pierre Côté, contrebasse.

HÔTELS

AUBERGE DES GOUVERNEURS, Ste-Foy. Du lun. au ven. au Bar Verrière, les 5 à 7 avec le pianiste Mario Fraser. Du lun. au sam. de 21h30 à 02h30 avec Dieter Fess.

AUBERGE DES GOUVERNEURS, Place Hauteville, Lun. au ven., les 5 à 8 avec Line Genois et du lun. au sam. 21h, Gilles Beaudoin, pianiste-chanteur.

LE CHATEAU FRONTENAC, 1 rue des Carrières.

Le Champlain: Lucie Parent-Auger. Mar. au sam. 18h à 22h. Piano-bar: Guy Simard, pianiste-chanteur. Lun. au ven. 17h à 21h. Musique de danse continue avec le duo Gêmeaux et Allan McDougall en alternance de 21h à 2h30.

HOLIDAY INN, Ste-Foy, bar Au Courant, 12e étage, 3225, Hochelaga. Mar. au sam. 21h30. Israël et Steve musique de danse.

HILTON INTERNATIONAL QUEBEC, 3 Place Québec. Lun. au sam. 17h30. Lucette Roy, pianiste au Caucous.

RAMADA INN, Piano bar Le Flirt, 1200 La Vigerie, mar. au sam. 21h30. Le duo Serge et Francine, musique de danse, entrée libre.

CAFES-RESTAURANTS

RESTAURANT AU PARMESAN, 38 rue Saint-Louis. Tous les soirs 18h. Albini et accordéonistes. En alternance.

RESTAURANT LE CARTHAGE, 425 rue Saint-Jean. Tous les mar., mer. 20h, 21h30. Chertiz, danseuse orientale.

RESTAURANT LAS CUEVAS, 601 Grande-Allée est. Mar. au sam. 20h30. Dîners dansants avec le duo Les frères Vasquez.

RESTAURANT LE PORTUGAIS, 1155 de La-chevrotière (329-1675). Mar. au sam. Germano Rocha, guitariste-chanteur.

Faire parvenir vos communiqués à:
LISE G.-DESJARDINS
Journal Le Soleil, C.P. 1547
390, rue Saint-Vallier est
Québec, G1K 7J6
Tél.: 647-3489

DIVERS

SOIREE DE REFLEXION SOCIALE "Les jeunes sont-ils un groupe prioritaire dans l'Eglise de Québec?" Ce soir 20h. Services Diocésains, 1073 boul. Saint-Cyrille Ouest. Entrée libre.

ETUDIANTS DE L'ECOLE DE SERVICE SOCIAL DE L'UNIVERSITE LAVAL. Assemblée générale, 12h30, Salle 0-B, Pavillon Charles-De-Koninck.

RELAIS D'ESPERANCE, 617 rue Montmartre. Rens.: 522-3301. Psychologie II. Courts exposés sur notre manière d'être bâtis. Inscription ce soir. Contribution volontaire.

ASSOCIATION DES CLUBS DE CRUCIVERBISTES QUEBEC INC. Tous les mar. 19h30. "Des chiffres et des lettres". Maison du Scrabbleur, 563 rue Nelson. Entrée libre. Rens.: 522-5144.

MUSEE DU QUEBEC. At-

liers-rencontres du musée. Des exposés théoriques, des analyses d'oeuvres, des démonstrations sur les techniques employées par certains artistes et des projections audio-visuelles. Les mer. 6, 13 et 20 février de 19h à 21h et les sam. 9 à 16h et 23 fév. de 10h à 12h et 14h à 16h. Inscription: \$15 au no: 643-4103.



Auj. à compter de 16h: Tournoi provincial d'atome Lévis-Lauzon. Arène de Lévis-Lauzon.

Jusqu'au 17 fév. le Château Bonne Entente présente un "Festival du Bonhomme Carnaval". Au menu: des produits québécois et les pro-

duits du Carnaval (Cuvée du Bonhomme, la bougie et l'effigie). Rens.: 653-5221.

MUSIQUE

LES CONCERTS-MIDI DU CONSERVATOIRE. Avec Charles Bernier, violoniste accompagné au piano par Christiane Farley; et Chantal Brochu, soprano accompagnée au piano par Régiane Marcotte-Morin, 12h. Foyer Louis-Frédéric du Grand Théâtre de Québec. Entrée libre.

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUEBEC. Au pupitre: Herbert Soudant. Soliste: Salvatore Accardo, violoniste. Au programme: Mendelssohn, Brahms. Ce soir et demain, 20h, Salle Louis-Frédéric du Grand Théâtre de Québec.

ETUDIANTS EN SCIENCE POLITIQUE DE L'UNIVERSITE LAVAL. Invitée: Nadia Saimopoulos, vice-présidente du Parti québécois, 12h30, Salle 1-B, Pavillon Charles-De-Koninck.

"A Passage to India" accumule les prix

♦ NEW YORK (O'après AP) — "A Passage to India" du réalisateur David Lean a été choisi dimanche, meilleur film de l'année par l'Association des critiques cinématographiques new-yorkais qui fête cette année son 50e anniversaire.

Voici la liste des autres récipiendaires:

Meilleur acteur: Steve Martin ("All of Me");
Meilleure actrice: Peggy Ashcroft ("A Passage to India");
Meilleur acteur de soutien: Sir Ralph Richardson ("Crestoke: The Legend of Tarzan, Lord of the Apes");
Meilleure actrice de soutien: Christine Lahti ("Swing Shift");
Meilleur réalisateur: David Lean ("A Passage to India");
Meilleur film étranger: "Un dimanche à la campagne" de Bertrand Tavernier;



Peggy Ashcroft et Steve Martin, choisis respectivement meilleure actrice et meilleur acteur de l'année par l'Association des critiques cinématographiques new-yorkais.

Meilleur scénario: "Places in the Heart";
Meilleure photographie: "The Killing Fields";
Meilleur documentaire: "The Times of Harvey Milk".

Le dernier Godard ne sera pas censuré

♦ PARIS (AFP) — "Je vous salue Marie", le dernier film de Jean-Luc Godard attaqué en justice pour pornographie et obscénité par deux organisations françaises de catholiques intégristes, ne sera ni interdit ni coupé. Ainsi, en a décidé hier, le Tribunal de grande instance de Paris.

Cette décision de justice n'a toutefois pas d'effet sur une décision municipale, telle celle du maire de Versailles, près de Paris, M. André Damien, qui a interdit la projection du film dans sa commune.

Après avoir visionné le film et entendu les arguments des avocats des deux parties, le tribunal a rejeté les demandes de "l'Alliance générale contre le racisme et pour le respect de l'identité française et chrétienne", et de la "Confédération nationale des associations familiales catholiques", qui réclamaient l'interdiction du film, ou tout au moins des coupures.

Le tribunal a estimé que le film "tente une actualisation moderniste du mystère et du dogme de l'Immaculée Conception (...) au travers des images d'une nudité intégrale et d'un verbe volontairement

dépourvu de toute délicatesse". Ces derniers sont "à l'évidence de nature à provoquer, chez certains, émotions, et même réactions de rejet, encore qu'aucune scène ne puisse faire verser le film dans la catégorie des films à caractère pornographique ou même particulièrement obscène".

Liberté d'expression

Mais, si "la liberté de conscience et le droit de chacun au respect de ses croyances doivent être protégés, l'exercice de cette liberté doit se concilier avec le droit "fondamental de la liberté d'expression artistique et littéraire", affirme le tribunal. Seules restrictions à ce droit, "celles imposées et délimitées par la loi", à savoir: "l'apologie des crimes ou délits sanctionnés par la loi pénale ou une provocation à en commettre, ou l'atteinte à l'intimité de la vie privée."

"Le spectateur individuel, poursuit le jugement, sait que l'oeuvre relève du cinéma d'auteur et qu'il prend, par avance, le risque d'en accepter, sinon d'en

subir, le caractère provoquant ou même choquant (...). Cette démarche du spectateur, constitutive de la liberté fondamentale de l'homme d'aller et de venir et d'avoir accès aux oeuvres de l'esprit, ne saurait être entravée par celle de groupements ou associations déclarant agir — en dehors des autorités publiques et administratives compétentes — au nom d'un intérêt collectif très vivement contesté en la présente espèce", ajoute le jugement.

"Je vous salue Marie" ne sera pas coupé non plus, car "il n'appartient pas au juge, qui n'a, à cet égard aucune qualité ni compétence particulière, de prescrire des coupures ou suppressions équivalant nécessairement à des mutilations et à des atteintes au droit moral de l'auteur".

Toutefois, "compte tenu des circonstances de la cause et de l'émotion provoquée par le film", le tribunal a décidé que chacune des parties supporterait sa part des défenses engagées pour le procès.

LE FEUILLETON

Jeffrey Archer La fille prodigue



résumé

Abel se remet vite à ses affaires. Les dépenses d'Osborne l'inquiètent. Florentina est ravie d'aller à un défilé de mode avec sa mère.

(16) Lauréate!

— Quand pourrai-je aller à un autre défilé de mode? demanda Florentina.

— Pas avant d'en avoir fini avec Charlemagne et le concile de Trente.

— Je me demande comment il était habillé à son couronnement, murmura Florentina.

Le même soir, cafeutée dans sa chambre, elle défait l'ourlet de sa jupe d'écolière à la lueur d'une lampe de poche, puis la rétrécit de deux centimètres à la taille.

Florentina était arrivée en classe terminale de l'école primaire. Abel espérait que sa fille allait décrocher une bourse pour entrer à l'école supérieure. Florentina savait que, même sans la bourse, son père était prêt à payer les frais de ses études. Mais elle avait ses plans, concernant l'argent qu'il économiserait

chaque année si elle était admise gratuitement au lycée. Elle avait travaillé dur toute l'année, mais comment savoir combien elle avait obtenu de points au concours final? Cent vingt-deux enfants de l'Illinois y avaient participé, se disputant quatre bourses.

Au dire de miss Tredgold, il fallait attendre au moins un mois pour connaître les résultats. "La patience est une vertu", avait-elle même ajouté. Ensuite, en prenant une mine faussement épouvantée, elle avait déclaré que si son élève n'était pas classée parmi les trois premiers, elle n'aurait plus qu'à repartir en Angleterre par le premier bateau.

— Ne soyez pas bête, je serai première, répondit Florentina sur un ton de confiance.

Les jours passant, elle commençait à regretter cette bravade et, au cours d'une longue promenade, elle

se confia à Eleanor. Elle avait écrit "cosinus" à la place de "sinus" dans le problème de géométrie et avait créé, ainsi, un triangle impossible.

— Je serai peut-être deuxième, hasarda-t-elle au petit déjeuner, le lendemain.

— En ce cas, j'irai chercher du travail chez les parents du lauréat, répondit l'imperturbable miss Tredgold.

Abel délaissa un instant la lecture de son journal.

— Si tu obtiens une bourse, dit-il en souriant, tu me feras économiser mille dollars par an. Deux mille, si tu es lauréate.

— Je le sais et j'ai mes projets.

— Qu'avez-vous en tête, jeune fille?

— Si j'ai la bourse, tu pourrais investir l'argent que tu économiserais dans des parts du groupe Baron, jusqu'à ma majorité. Et si je suis lauréate, je voudrais que tu en fasses autant pour le compte de miss Tredgold.

— Seigneur Dieu, non! s'exclama la gouvernante, en se redressant, ce serait injuste. Monsieur Rosnovski, veuillez pardonner l'audace de Florentina.

— Ce n'est pas de l'audace, papa. Si je suis première au concours, la moitié de la récompense revient de droit à miss Tredgold.

— Sinon plus, dit Abel. Je suis d'accord avec ta requête, à une seule condition.

Et sur ces mots, il plia méticuleusement son journal.

— Laquelle? demanda sa fille.

— De combien disposes-tu sur ton livret d'épargne, jeune dame?

— Trois cent douz dollars, lui fut-il répondu aussitôt.

— Parfait. En cas d'échec, tu me

les remettras, afin de participer aux frais de ta scolarité.

Pendant que Florentina réfléchissait, miss Tredgold s'abstint de tout commentaire.

— J'accepte! dit-elle enfin.

— Je n'ai jamais parié de ma vie, dit la gouvernante, et j'ose espérer que mon pauvre père n'est plus de ce monde pour l'apprendre.

— Vous n'êtes pas concernée, miss Tredgold.

— Oh, si! monsieur. Si cette enfant est prête à jouer ses malheureux trois cent douze dollars sur ce que je lui ai appris, alors, en cas d'échec, je devrais la rembourser et même vous offrir cette somme pour son éducation.

— Bravo! hurla Florentina en enlaçant sa gouvernante.

— Les fous perdent leur argent très vite, déclara miss Tredgold.

— Tout à fait d'accord, dit Abel, car j'ai perdu.

— Qu'est-ce que ça veut dire, papa?

Il déplia le journal, révélant un titre en caractères gras, qu'il lut tout haut: "La fille du Baron de Chicago, lauréate."

— Oh, monsieur! vous le saviez pendant tout ce temps!

— Exact, miss Tredgold. Entre nous tous, vous auriez fait un malheur au poker.

Ravie du résultat, Florentina passa les derniers jours de l'école primaire comme l'héroïne de sa classe. Elle fut félicitée même par Edward Winchester, qui déclara:

— Ça s'arrose! Allons boire un pot.

— Je n'ai jamais bu de pot.

— Mieux vaut tard que jamais.

Edward conduisit Florentina à l'autre extrémité du bâtiment, dans

la classe des garçons, dont il ferma la porte à clé en prétextant qu'il ne voulait pas être dérangé. Incrédule et admirative, elle le regarda ouvrir son pupitre, d'où il extirpa une bouteille de bière qu'il décapsula avec un ouvre-bouteilles en nickel. Il versa ensuite le breuvage brunâtre dans deux verres sales également extraits du même pupitre et en offrit un à Florentina.

— Cui sec! dit-il.

— Qu'est-ce que cela veut dire?

— Tout boire d'un seul coup, expliqua-t-il.

Florentina regarda Edward boire la première gorgée, avant de trouver le courage de tremper ses lèvres dans son verre. Le garçon fouilla dans ses poches, d'où il tira un paquet tout fripé de Lucky Strike. Florentina n'en croyait pas ses yeux. Toutes ses connaissances sur les cigarettes, elle les tenait d'une publicité radiophonique, et qui disait: "Lucky Strike, quel bon tabac, oh! oui!", et qui rendait furieuse miss Tredgold.

Sans un mot, Edward prit une cigarette du paquet et, après l'avoir glissée entre ses lèvres, l'alluma et se mit à souffler avec aplomb la fumée vers le plafond. Peu après, il plaça une deuxième cigarette entre les lèvres de Florentina, qui semblait fascinée.

Edward frotta une autre allumette contre la boîte et approcha la flamme de la cigarette. Florentina n'osait bouger, de peur que ses cheveux pressent feu.

— Aspire, idiot!

Elle obéit, aspira rapidement deux ou trois bouffées et commença à tousser.

— Et puis tu peux enlever la cigarette de ta bouche.

Elle éloigna la cigarette, du même geste que Jean Harlow dans *Saratoga*.

— Chouette, non? dit Edward en avalant une bonne rasade de bière.

— Chouette! répéta Florentina, en l'imitant.

Pendant quelques minutes, elle suivit la même cadence qu'Edward, et tous deux fumèrent tout en buvant de grandes gorgées de bière.

— Extra, non? dit Edward.

— Extra! répondit Florentina.

— Tu ne veux pas une autre sèche?

— Non, merci, répondit-elle en toussant.

— Moi, je bois et je fume depuis quelques semaines déjà.

— Cela se voit.

Une cloche sonna. Rapide comme l'éclair, Edward enfouit bière, cigarettes et mégots dans le pupitre, avant d'aller déverrouiller la porte. Florentina retourna d'un pas lent dans sa classe. Elle se laissa choir à sa place, saisie de vertiges. Son état empira lorsque, une heure plus tard, elle rentra à la maison, ignorant qu'elle puait à deux lieues la cigarette.

Miss Tredgold la mit au lit, sans aucun commentaire.

ASUIVRE
La fille prodigue est publié aux éditions Libre Expression

prochain
épisode
Deuxième voyage
à New York

QUÉBEC ET LES RÉGIONS



La Société linnéenne risque d'être exclue des excursions d'observation des baleines, à bord du Gobelet d'Argent.

Trois-Pistoles prend charge des excursions pour voir les baleines

♦ **TROIS-PISTOLES** — La Société linnéenne de Québec, après avoir eu maille à partir avec les gens de Grandes-Bergeronnes, pourrait maintenant en découdre avec les gens de Trois-Pistoles. Au point qu'elle pourrait être totalement exclue des excursions d'observation des baleines, à bord du Gobelet d'Argent, et être remplacée par des scientifiques de l'université du Québec à Rimouski.

par Jean-Didier FESSOU

En effet, hier après-midi en conférence de presse, le Comité touristique de Trois-Pistoles annonçait la prise en charge par le milieu local des "excursions à la baleine".

Mieux, ce comité entend même confier exclusivement aux gens de Trois-Pistoles l'observation des mammifères marins, en demandant à Pêches et Océans Canada de réglementer cette activité. Réglementation qui pourrait aller jusqu'à limiter sévèrement l'observation faite à partir de Grandes-Bergeronnes à bord de petites embarcations.

Le Comité touristique de Trois-Pistoles voit si loin qu'il se propose d'inclure une escale aux Escoumins au navire d'observation, le Gobelet d'Argent. Escale destinée à embarquer les touristes de la Côte-Nord désireux d'observer les baleines.

Pourquoi une telle volonté "expansionniste"?

Parce que Trois-Pistoles se croit mieux organisée que quiconque pour régir l'observation des baleines à l'embarcadere du Saguenay. Il est vrai que le Gobelet d'Argent, propriété de M. Roger Rioux, a pour port d'attache Trois-Pistoles. Il est vrai, aussi, qu'une très ancienne tradition historique confirme cette prétention: c'est de Trois-Pistoles que les Basques, autrefois, allaient chasser la baleine dans le Saint-Laurent.

Sous la responsabilité de la Société linnéenne de Québec, l'organisation de ses excursions d'observation a attiré en 1982 près de 3.100 touristes répartis en 28 excursions. En 1983, ces chiffres tombaient à 2.200 touristes en 21 excursions. Et, en 1984, à 800 touristes en 8 excursions.

Or, sous la coordination du comité touristique, les intervenants du milieu croient qu'il est possible de retrouver l'achalandage des années 1982-1983. Ils se donnent pour objectif entre 15 et 20 excursions pour environ 2.500 touristes.

Voilà pourquoi, si elle veut continuer à jouer un rôle de premier plan dans ces excursions, la Société linnéenne de Québec devra signer un protocole d'entente avec les gens de Trois-Pistoles. Protocole qui définira avec précision son rôle et ses responsabilités. Si elle refuse, elle sera "débarquée".

Vendredi, le comité touristique la convoquait à une réunion pour discuter de tout ça. Elle ne s'y est pas présentée et n'a pas donné signe de vie.

La grève à la MRC de Portneuf tire à sa fin

♦ **CAP-SANTÉ** — Le conflit de travail, qui paralyse la Municipalité régionale de comté (MRC) de Portneuf depuis plus de six mois pourrait bien prendre fin dans les jours qui viennent.

par Guy BENJAMIN

En effet, à moins d'un revirement de dernière minute, la vingtaine de syndiqués se réuniront jeudi après-midi pour voter sur le rapport du conciliateur, soumis aux deux parties, vendredi dernier.

Selon M. Yves Lagueux, conseiller syndical à la CSN, les dirigeants syndicaux recommanderont l'acceptation du rapport de 21 pages du conciliateur, M. Raynald Brassard.

Du côté patronal, M. Paul-Eugène Drolet a fait savoir que les élus municipaux, formant le conseil des représentants de la MRC, se sont prononcés unanimement d'accord sur tous les points du rapport du conciliateur, sauf celui des changements technologiques.

Toutefois, à la lumière des conversations avec les deux parties, on constate que le désaccord sur la clause des changements technologiques n'est pas une question de fond, mais bien une question d'interprétation.

Le préfet de la MRC a souligné que les membres du conseil des représentants, qui se sont réunis pendant six heures samedi, ont fait un pas important dans la bonne voie. "Le rapport de conciliation et l'attitude des maires, voilà tout ce qu'il faut pour régler le conflit," a dit M. Drolet.

A son point de vue, un tel règlement permettra aux syndiqués de rentrer au travail la tête haute.

Sept points importants

A l'exception de celui sur les changements technologiques, six autres points importants sont réglés par le rapport du conciliateur.

Concernant les salaires, la MRC augmentera sa masse salariale de 11 pour 100 pour 1984. Les syndiqués se sont entendus entre eux pour verser de plus fortes augmentations aux plus petits salariés. Pour 1985, la hausse est de 7,5 pour 100 et de 5 pour 100 en 1986.

Il y a entente pour accorder quatre semaines de vacances après huit ans de service. La contribution de l'employeur à la caisse de retraite sera de 1,75 pour 100 de la masse salariale en 1985 et de 2 pour 100 l'année prochaine.

Entente aussi au sujet des congés de maternité. L'employée en congé de maternité recevra cette année 20 pour 100 de la différence entre son salaire et le montant versé par l'assurance-chômage. L'an prochain, l'employeur versera 25 pour 100 de la différence.

La sécurité d'emploi pleine et entière

est assurée à 14 employés, à condition que la MRC conserve les trois mandats qui lui sont confiés par le ministère des Affaires municipales, qui sont ceux de l'administration, de l'évaluation et de l'aménagement du territoire.

Quant à la question du temps supplémentaire, l'employeur pourra obliger un travailleur à effectuer un maximum de six heures supplémentaires par semaine. Mais l'employeur ne pourra obliger que ce temps supplémentaire soit accompli le dimanche ou lors de jours fériés.

Si les syndiqués acceptent le rapport du conciliateur lors de leur réunion de jeudi après-midi, il restera ensuite à négocier le protocole de retour au travail.

Rappelons que le syndicat des travailleurs et des travailleuses de la MRC de Portneuf est membre de la Fédération des services publics de la CSN. Les syndiqués en sont à leur première négociation et ont déclenché la grève le 10 août 1984 pour appuyer leurs revendications.

Blessé à coups de couteau

♦ **Un jeune homme d'environ 20 ans, portant la barbe et un collier, était recherché par la police de Québec, hier soir, relativement à une agression à coups de couteau survenue dans la rue de la Reine, vers 17h15 hier.**

par Lucien LATULIPPE

La victime aurait été touchée à trois reprises, deux fois à l'abdomen et une fois au thorax. Elle a été transportée à l'Hôtel-Dieu par l'ambulance Médicaps. Selon la police, le blessé dont le prénom serait Gilles aurait été gravement touché, mais sa vie ne serait pas

en danger.

L'alerte a été lancée de l'épicerie Jos Guy Inc., située au 305 rue du Pont, où le blessé s'est rendu pour demander de l'aide. L'agression se serait déroulée non loin de là.

Selon la police, le blessé et son agresseur se connaissaient, mais le premier n'a pu être interrogé pour savoir ce qui s'était passé. Il y aurait eu bousculade et le blessé a pu s'échapper pour aller demander du secours.

La police semblait connaître l'identité du présumé agresseur et elle a diffusé son signalement.

VENTE DE JANVIER



TÉLÉVISEUR COULEUR

14 pouces
CT-1322

- UHF
- VHF
- Son et image instantanés
- Système Luminar
- Prise d'écouteur



349\$

GARANTIE 20 ANS

sur circuits transistorisés

SYSTÈME DE SON

complet
HTA-2D

- L'ensemble comprend: Amplificateur-synthétiseur 50 watts RMS • Table tournante (cartouche incluse) • Magnétophone à cassette avec Dolby • Haut-parleurs 3 voies



699\$

Livraison et installation GRATUITES

VIDÉO



Modèle VT-32

- Chargement frontal
- Télécommande
- 4 émissions — 2 semaines

549\$

GARANTIE 24 MOIS SUR LES PIÈCES

ABONNEMENT À UN CLUB VIDÉO

MAGNÉTOPHONE À CASSETTE

avec radio
AM-FM
incorpore



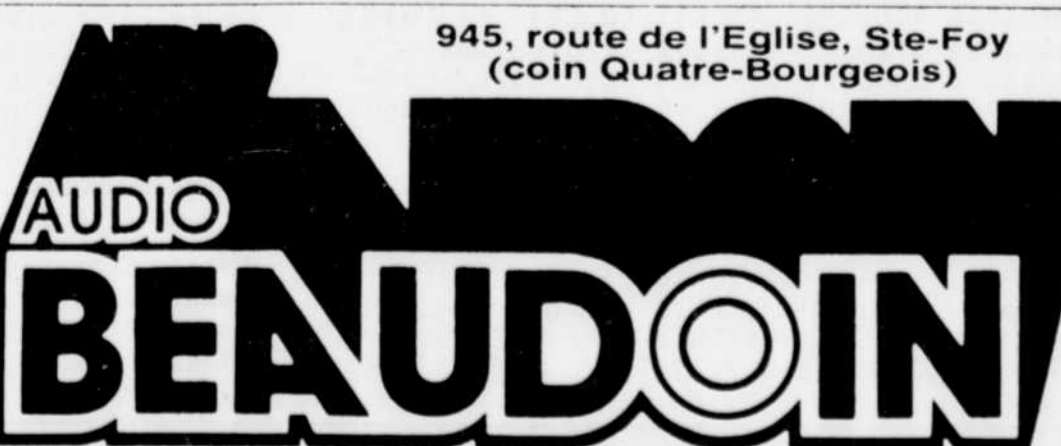
TRK-5360

- Peut enregistrer directement de la radio
- Micro incorporé
- CA ou CC

49⁹⁵

VENTE — LOCATION — RÉPARATION SUR TOUTES LES MARQUES

945, route de l'Eglise, Ste-Foy
(coin Quatre-Bourgeois)



depuis 20 ans à votre service

T.V. INC.

653-8951



L'offre de vidéocassettes Kodak



«UNE GRATUITE À L'ACHAT DE TROIS.»

Achetez trois vidéocassettes Kodak (système Beta ou VHS) avant le 28 février 1985: vous recevrez par la poste une vidéocassette Kodak identique (durée et qualité) aux vidéocassettes Kodak achetées initialement.

Si vous achetez des vidéocassettes Kodak de durées différentes, la durée de la plus courte déterminera celle de la cassette gratuite. Toutes ces vidéocassettes Kodak sont admissibles: T-30, T-60, T-120, T-160, L-250, L-500, L-750, L-830.

Comment recevoir votre vidéocassette Kodak gratuite? Remplissez ce bulletin et postez-le accompagné de trois preuves d'achat (voir ci-dessous) à: «Une gratuite à l'achat de trois», C.P. 5094, Paris, Ontario N3L 3T2.

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ PROVINCE _____ CODE POSTAL _____
PRÉFÉRÉ ☐ BETA ☐ VHS

Note: Si vous ne spécifiez pas le système, Kodak vous enverra du VHS. Chaque envoi ne peut faire l'objet que d'une seule demande de vidéocassette gratuite (trois preuves d'achat). Les enveloppes doivent être postées au plus tard le 28 février 1985 (le cachet de la poste faisant foi). Prévoir de 6 à 8 semaines pour la livraison postale.



PREUVE D'ACHAT: découpez la languette (voir illustration) au dos de tout emballage de vidéocassette Kodak, système VHS ou Beta.

Mairie de Québec Pelletier "réfléchit"

♦ Alors que la campagne du Rassemblement populaire se précise en vue des prochaines élections municipales à Québec en novembre, le maire Jean Pelletier "réfléchit encore" sur son avenir, a-t-il déclaré à l'issue de la séance du conseil municipal, hier.

par
Georges ANGERS

M. Pelletier a ajouté ne rien écarter dans cette réflexion y compris un saut en politique provinciale; "je lis beaucoup les journaux", a-t-il lancé en boutade.

Chose certaine, ses adversaires sur la scène politique municipale aimeraient bien qu'il reste à la tête du Progrès civique pour le prochain scrutin "à cause de son lourd passé", a expliqué Pierre Mainguy qui annoncera officiellement demain qu'il sera candidat à la mairie pour le Rassemblement populaire.

S'il n'a pas voulu confirmer sa décision hier soir, M. Mainguy n'en a pas moins précisé le thème central de la prochaine campagne du Rassemblement populaire: les citoyens de Québec étant parmi les plus taxés au niveau municipal au Québec, c'est sur ce clou que l'on entend frapper avec acharnement du côté de l'opposition.

C'est pourquoi on aimerait bien voir le chef du Progrès civique rester en selle puisqu'on juge que c'est sous son administration que Québec a acquis ce quasi-championnat de la taxation.



Les citoyens protestent de plus en plus contre l'interdiction de laisser les voitures dans les rues, durant les nuits d'hiver.

Le stationnement de nuit en hiver sera reconsidéré

♦ Le maire Jean Pelletier a déclaré hier soir au conseil que la ville de Québec entreprendrait une étude sur le stationnement de nuit dans les rues, l'hiver.

par Georges ANGERS

Les protestations des citoyens qui s'accumulent à l'égard de la ville mais aussi un renversement de la tendance observée à la faveur de la crise du pétrole alors que les gens utilisaient moins leurs automobiles ont justifié cette décision de l'administration municipale.

Stationnement alternatif ou stationnement permis en fonction des prévisions de la météo, autant d'hypothèses à première vue attrayantes, selon M. Pelletier, mais qui ne sont pas nécessairement aussi simples si on les mesure à l'intérêt de l'ensemble de la population ou à la qualité du déneigement à Québec.

que le maire n'hésite pas à qualifier de nettement supérieure à Montréal où de telles solutions sont appliquées.

Quoi qu'il en soit, l'étude qui sera réalisée par des consultants extérieurs sera à la disposition des autorités municipales avant la prochaine saison hivernale.

Construction

Le maire de Québec a par ailleurs révélé que la valeur des permis de construction à Québec avait atteint "son rythme de croisière en 1984, après avoir connu des années plus difficiles en 1982 et 1983".

L'émission du permis pour le Musée de la civilisation, \$23,400,000, a fait grimper le total à \$129 millions l'an dernier soit une augmentation de 20 pour 100 par rapport à 1983 et de 68 pour 100 par rapport à 1982. De ce montant, plus de \$75 millions ont trait à de l'habitation.

Lien téléphonique régional demandé dans Lotbinière

♦ LOTBINIÈRE — Beaucoup de citoyens de Saint-Agapit et de Saint-Apollinaire, dans Lotbinière, en ont assez de payer des frais d'interurbains quand ils téléphonent à Québec ou à Lévis. Ils demandent à la compagnie Québec-Téléphone de leur donner le service régional avec la communauté urbaine de Québec, dans les plus brefs délais.

par Gilles PEPIN

Les conseils municipaux des deux localités ainsi que le club Lions ont fait parvenir une demande en ce sens, ces jours derniers. Les membres du club Lions s'occupent, actuellement, de faire signer une re-

quête dans le public. Plusieurs centaines de noms y figurent déjà.

En réclamant une communication téléphonique directe avec l'agglomération urbaine de Québec, ces gens de Lotbinière insistent en effet sur la communauté d'intérêt. Une augmentation éventuelle des tarifs seraient compensée amplement par une forte diminution sur la facture se rapportant aux appels interurbains, soutiennent les requérants.

Mais les délais sont souvent longs dans ce genre de réalisation. Le même avantage a été demandé, pendant plusieurs années, par la population de Saint-Antoine-de-Tilly, près de Saint-Apollinaire. La Régie des services publics, qui a entendu cette requête au début de novembre 1982, a donné son autorisation, mais le service régional avec la zone de Québec ne débutera véritablement qu'en juin prochain.

DOLLARS du Carnaval

La huitième série des DOLLARS DU CARNAVAL est maintenant disponible. Ces pièces sont frappées à l'effigie du Bonhomme des carnivals de 1979, 1980, 1981 et 1982.

Complétez votre collection et revivez en souvenir les merveilleux moments qu'évoque chacune des effigies du bonhomme.

Dollars commémoratifs 1979, 1980, 1981 et 1982 1 \$ chacun

Série de 1985 dans une enveloppe de plastique 5 \$

Série de 1985 dans un écran de plastique scellé 10 \$

Série de 1984 dans un écran de plastique scellé 12 \$

En vente dans les banques, caisses populaires et kiosques de souvenirs du carnaval.

Pièces des années antérieures disponibles sur demande en appelant à 694-7110.



des pièces précieuses

Résultats

Super Loto

Tirage du
27 01 85

5 lots de 100 000\$ chacun
numéros non-décomposables

161A368 276A339 776B732 112C439 888C637

NUMEROS	LOTS	NUMEROS	LOTS	NUMEROS	LOTS	NUMEROS	LOTS
3949549	1 000 000\$	3724516	1 000 000\$	3468888	1 000 000\$	2708590	1 000 000\$
949549	50 000\$	724516	50 000\$	468888	50 000\$	708590	50 000\$
49549	5 000\$	24516	5 000\$	68888	5 000\$	08590	5 000\$
9549	500\$	4516	500\$	8888	500\$	8590	500\$
549	100\$	516	100\$	888	100\$	590	100\$
49	10\$	16	10\$	88	10\$	90	10\$

Lots bonis: 500 AUTOMOBILES

250 OLDSMOBILE CUTLASS

021A407 456A551 902A841 438B159 007C142 524C993
032A773 463A897 521A023 453B297 016C238 530C250
034A311 466A446 941A037 459B358 020C588 533C601
041A454 470A363 993A708 469B455 027C680 536C497
080A886 500A811 018B852 496B268 030C390 558C557
081A620 510A901 022B454 497B552 036C832 566C998
086A685 526A883 030B943 515B533 040C212 570C170
095A573 555A092 037B817 574B269 074C994 574C394
111A492 565A060 043B149 581B882 086C417 579C281
122A924 565A902 055B087 613B469 091C952 635C003
128A417 578A434 055B927 629B195 098C921 655C740
142A552 611A503 060B124 629B524 100C836 664C561
152A340 613A581 070B124 636B904 116C863 669C749
158A876 617A353 090B982 637B732 157C439 675C045
214A927 617A449 115B631 638B629 164C334 675C308
216A318 623A641 130B068 639B766 177C752 682C114
221A239 634A076 134B865 650B275 203C094 682C621
227A480 637A494 139B047 674B711 226C803 687C003
247A279 645A122 143B035 685B081 229C302 690C555
251A807 645A942 143B942 700B272 236C785 694C052
255A108 652A038 149B593 726B520 248C815 710C405
262A257 668A335 160B649 728B421 252C486 711C139
269A421 672A971 162B251 730B460 259C468 714C585
270A897 689A313 174B327 733B630 286C759 730C752
283A501 696A588 178B681 749B755 300C554 732C602
301A746 696A861 178B703 756B818 302C109 739C836
304A791 703A371 197B564 759B531 337C135 739C934
333A736 725A772 229B661 762B481 339C886 785C040
342A810 726A221 235B293 765B000 363C025 796C028
354A008 732A765 239B990 788B136 396C689 825C499
355A742 796A519 249B919 807B155 408C546 831C385
374A230 799A115 255B719 815B098 433C908 851C046
374A478 827A439 258B172 823B095 447C446 859C547
385A521 833A582 275B764 842B282 464C473 866C765
412A937 851A854 316B004 843B105 467C606 870C745
415A934 853A965 323B608 865B912 476C807 871C117
421A419 857A331 349B417 868B132 479C181 930C954
431A276 859A544 354B058 893B237 500C990 940C973
443A245 863A189 371B349 906B609 511C143 958C421
444A171 871A001 384B521 928B679 511C559 979C079
445A730 887A702 386B890 966B294 524C443 989C869
452A522 895A590 411B397 971B725

50 FORD LTD CROWN VICTORIA

051A610 637A682 187B131 692B533 966B777 431C212
077A663 652A036 315B622 731B702 010C825 500C035
111A378 655A372 353B472 741B040 119C636 534C640
135A009 665A501 469B520 759B115 174C743 595C167
283A893 879A384 493B861 790B991 215C206 659C676
339A681 889A717 569B954 848B579 369C505 752C724
285A861 915A284 629B176 849B438 369C558 912C332
604A450 104B143 666B881 887B129 399C994 935C672
608A973 162B566

50 MERCURY GRAND MARQUIS

023A834 307A592 850A339 524B478 018C155 508C944
045A395 354A714 956A752 552B594 036C374 517C937
090A137 393A185 030B228 688B294 129C735 578C062
086A079 548A436 103B680 710B000 187C023 637C250
098A234 590A247 175B616 729B596 190C077 705C516
137A574 610A725 190B301 759B587 235C143 825C728
206A420 668A891 471B400 987B711 244C974 974C983
229A121 817A644 520B802 999B920 293C912 979C409
301A231 835A374

50 PLYMOUTH VOYAGEUR SE

035A986 595A979 971A104 489B273 753B616 726C743
038A573 619A291 025B317 509B039 934B211 734C413
155A992 659A526 136B360 547B160 752B640 740C343
223A045 725A505 391B516 563B357 988B827 757C741
253A463 749A564 398B859 574B704 325C250 826C656
452A521 352A159 428B080 682B831 327C712 827C284
454A359 873A236 434B266 715B038 503C650 332C863
477A855 873A421 450B921 720B097 661C007 857C656
554A409 915A171

50 DODGE CARAVAN SE

066A022 505A449 099B280 558B602 241C388 778C644
085A037 523A916 118B576 592B311 284C764 881C021
152A412 550A317 249B581 755B516 293C814 899C943
193A724 562A745 313B115 836B523 404C966 922C450
221A897 871A645 314B132 017C509 492C132 922C655
242A614 944A916 326B592 096C362 632C375 942C254
324A806 999A918 359B057 211C651 735C322 977C975
431A828 999A928 400B281 224C019 760C607 989C676
442A575 020B472

25 VOLVO DL

074A152 728A177 216B555 421B414 129C340 579C893
265A026 805A260 319B918 578B865 267C465 692C327
383A727 858A904 402B766 705B406 462C536 707C258
533A789 946A664 421B093 042C183 527C212 970C183
586A743

25 AMC EAGLE WAGON

059A741 600A291 937A996 642B510 228C214 682C981
069A377 662A235 203B453 034C673 412C037 737C175
194A784 828A375 281B046 046C567 476C452 879C517
216A694 329A524 288B142 097C670 525C083 978C606
418A000

En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Réclamations: Voir modalités d'encaissement au verso du billet. Gros lots, y compris automobiles: en personne ou par courrier recommandé ou certifié à Loto-Québec, 500, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, Québec H3A 3G6.

Tirage des 500 dernières automobiles le 24 février!

Travaux publics Public Works Canada Canada

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après adressées à l'Agent des Finances et de l'Administration, Travaux Publics-Canada, Chambre 204, 180, Cathédrale, Rimouski, (Qué.) G5L 7C1, seront reçues jusqu'à 15.00, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du Bureau de distribution des plans à l'adresse ci-haut mentionnée. (Téléphone 722-3000).

ENTREPRISE

Appel d'offres 85R-013P - POUR TRANS-PORTS-CANADA

Réparations au tunnel du havre - MATANE, comté de Matane (Québec)

On peut aussi consulter les plans et devis aux bureaux de l'Association de la Construction du Québec à Rimouski et Québec, à notre bureau du ministère à Québec et également au bureau de poste de MATANE.

Date limite: le mercredi 20 février 1985

Dépôt: aucun

INSTRUCTIONS

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

J'aime aller au restaurant...
LA BONNE CHÈRE
m'aide à faire un choix.

MOI, JE LIS LE SOLEIL TOUS LES MATINS MÊME LE DIMANCHE



LA VIE COMMUNAUTAIRE

par Tom FRECHETTE
Tel.: 647-3361

Action bénévole

● Le centre d'accueil Orléans recherche des bénévoles pour la maison Yvonne-Sylvain à Giffard. Ils seront affectés à l'accompagnement de personnes âgées ou à des visites d'amitié ou dans le soutien à la programmation de loisirs pour les personnes âgées.

● Le centre des ressources alternatives et communautaires demande des personnes bénévoles pour faire du travail de secrétariat.

● Le Relais d'espérance a besoin de personnes-ressources avec expérience pour faire de l'animation de discussions sur un thème à consonance humaine, d'une personne responsable du Café-rencontre du mercredi soir et d'une personne pour animer le chant et la liturgie pour la messe du samedi.

● L'Association des handicapés respiratoires demande des bénévoles pour faire du transport. Les frais d'essence seront remboursés.

● Une chorale d'amateurs recherche des personnes qui aiment le chant folklorique et populaire et que les objectifs de service de cet organisme intéressent (concerts en foyers d'accueil, dans les centres hospitaliers, et autres).

● Prière-Secours a besoin d'une personne bénévole pour du travail de secrétariat à raison d'une journée par semaine.

● Pour détails sur ces emplois bénévoles, joindre le centre d'action bénévole à 681-3501 aux heures de bureau.

Communication

Une session sur la communication conjugale commencera demain à 19h30, à la Maison de la famille, 595, 2e Avenue à Limoilou. Renseignements: 529-0263.

Causeries

● Le père Maurice Lamontagne rappellera Charlesbourg au temps du curé Godbout, de 1920 à 1945, demain à 20h, à la réunion de la Société historique de Charlesbourg, en haut de la sacristie de l'église Saint-Charles. Détails: 628-8278.

● La travailleuse sociale Isabelle Côté traitera le sujet: "Comment aborder la question du divorce avec les jeunes?" à la réunion de groupe des personnes en situation de séparation ou de divorce, demain à 20h, au 435 rue du Roi à Québec. Renseignements: 529-4913.

● Larry Hodgson, des Amis du jardin Van den Hende, parlera de la culture des cactus et des plantes grasses sous un éclairage artificiel, demain à 19h45, à la salle 3107 du pavillon Comtois de l'université Laval. Détails: 656-3410.

● La diététiste Mme Lapointe donnera des informations sur la valeur nutritive du tofu et sur les méthodes de cuisiner cet aliment demain à 20h, au centre communautaire Marie-Victorin, 2415 rue Marie-Victorin à Sillery. Renseignements: 683-2181.

● L'ingénieur forestier Hervé Lizotte fera voir un safari en Afrique orientale et au pays des pygmées à la réunion de la Société de géographie de Québec, demain à 20h, au collège des Jésuites, 1150 boulevard Saint-Cyrille, entrée rue Joffre. Détails: 523-0426.

● La psychologue Micheline Fontaine traitera de la contraception demain à 20h, au Centre des ressources psychologiques, 915 boulevard Saint-Cyrille ouest (local 207) à Sillery. L'entrée sera gratuite. Renseignements: 683-9167.

● Le Regroupement des parents et amis du malade mental présentera la causerie: "Le rôle des agents de quartier" demain à 19h30, à la salle du CRSSS, 525 boulevard Hamel. Entrée libre. Détails: 683-1775.

Croix-Rouge

Une collecte de sang au bénéfice de la Croix-Rouge sera tenue demain de 9h30 à 11h30 et de 13h à 15h30, dans le hall d'entrée du cégep Limoilou. Renseignements: 687-5062.

Excursion

Les loisirs de la ville de Sainte-Foy organisent une excursion de ski de fond au Mont-Tourbillon pour demain. Le départ aura lieu à 9h du centre sportif de Sainte-Foy. Réservation cet avant-midi de 9h à 12h: 657-4487.

Femmes

L'organisme Jonathan tiendra une rencontre sous le thème: "Femmes de 45 ans et plus, songez-vous à intégrer le marché du travail...?", demain à 13h30, au 1445, rue François-Ier à Québec. Détails: 688-9987 ou 522-1275.

Perfectionnement

Il reste encore quelques places aux cours de perfectionnement féminin qui commenceront ce soir à 19h30, à l'Auberge des Gouverneurs de Sainte-Foy. L'entrée sera gratuite. Détails: 653-7793.

Regroupement

Le Regroupement pour l'école innovatrice du Québec métro tiendra une réunion d'information au CLSC du 310 boulevard Langelier à Québec, demain à 19h30.

Campement

La période des inscriptions a commencé au camp Mon Village, une colonie de vacances à Saint-Pierre, île d'Orléans, qui reçoit l'été des filles et des garçons. Renseignements: 647-3625.

Croissance

La Clinique d'orientation de l'université Laval tiendra un atelier de croissance personnelle pour des personnes sans emploi détenant un diplôme universitaire. Il aura lieu les 29 janvier et 26 février de 17h30 à 20h30 et les 3, 10 et 17 février de 9h à 16h. Inscriptions: 656-3191.

Information

La séance publique d'information de l'Hôpital Général de Québec aura lieu jeudi à 19h, à l'auditorium (4e étage) du 260 boulevard Langelier. Détails: 529-0931.

Beauport commence la réforme de son service de communications

◆ La ville de Beauport s'apprête à confier à la firme Optimum, entreprise de gestion et consultation en communications et relations publiques, le mandat d'analyser la restructuration du service municipal des communications.

par Gérald OUELLET

C'est ce qui ressort de la dernière commission administrative du conseil municipal. De plus, les édiles de Beauport ont décidé de tenir des assemblées du conseil dans différents quartiers de la ville dès le mois d'avril.

Engagements

La décision de procéder à une réforme du service des communications et de tenir des assemblées régulières du conseil municipal dans les différents quartiers fait partie, selon le maire Jacques Langlois, des engagements électoraux proposés par le Réveil de Beauport (RB) à la population lors des dernières élections. "Nous souhaitons humaniser les rapports entre la population et l'administration municipale", de dire M. Langlois.

Communications

Le mandat confié à la firme Optimum vise à analyser les besoins du service des communications de la ville et de proposer la structure de fonctionnement la plus adéquate pour assurer que l'information soit la plus accessible possible.

De plus, on analysera les moyens qu'utilise présentement ce service pour informer la population et pour promouvoir l'image de la ville.

Il serait question de modifier le contenu du journal

municipal INFO-BEAUPORT afin d'y inclure plus d'informations sur le fonctionnement de l'administration municipale ainsi que sur les projets mis de l'avant par les autorités municipales.

Selon le directeur général de la ville de Beauport, M. André Letendre, "il y a près de 10 ans que la ville de Beauport est fusionnée et il n'y a jamais eu de modifications profondes touchant le service des communications; le temps est venu d'entreprendre les réformes qui s'imposent".

Reprise des cours en aménagement, à l'UQAR

◆ RIMOUSKI — Finalement étudiants et professeurs en maîtrise en aménagement du territoire à l'UQAR sont arrivés à un consensus. Et les cours ont repris normalement. Toutefois le fond du problème n'a pas encore été résolu et les étudiants ont mis sur pied un "comité de vigilance". Son but, faire pression sur l'administration.

par Jean Didier FESSOU
du bureau du Soleil

On se rappellera que, depuis plusieurs mois, les étudiants de second cycle en aménagement du territoire réclament une réforme en profondeur de leur enseignement.

Ils veulent que celui-ci se consacre moins à la recherche pure et un peu plus à la recherche appliquée. Ils veulent aussi une structure d'enseignement mieux organisée avec un directeur à temps plein.

Pour tenter de faire aboutir leurs revendications, ces étudiants organisaient des journées d'étude, en ce début

Assemblées

Dès le mois d'avril, l'assemblée du conseil municipal se tiendra à la salle des Chevaliers de Colomb dans le secteur Montmorency; elle aura lieu le 15 avril. Quant aux assemblées du conseil pour les mois de mai et juin, elles se tiendront respectivement au centre La Sablière le 20 mai et à l'école Sainte-Chrétienne le 17 juin.

De l'aveu même du maire de Beauport, "nous voulons inciter les citoyens à venir assister aux délibérations du conseil municipal".

de rentrée universitaire. Et ils profitaient de la circonstance pour forcer le corps professoral et l'administration de l'université à ouvrir des négociations.

Les résultats

Les résultats de leurs démarches se présentent ainsi: — un comité, composé d'étudiants et de professeurs, devra réfléchir à la réforme de l'enseignement en maîtrise en aménagement du territoire;

— une équipe stable multidisciplinaire d'au moins cinq professeurs devra être formée, le budget de fonctionnement du programme augmenté et les étudiants informés de l'évolution du dossier;

— les étudiants continueront d'appuyer leur revendication pour la création d'un département autonome en développement régional.

En bref, les étudiants n'ont peut-être pas encore gagné la guerre mais, en amenant professeurs et administrateurs sur leur propre terrain, ils viennent de gagner une première bataille.

LA BAIE



Nos Arrow
se portent
à ravir
au bureau!

Recherchées pour leur côté pratique, leur confort et leur simplicité, nos robes-chemisiers sont bien adaptées à votre vie active! Oui Madame, on v a pensé, et c'est pourquoi on vous les offre en mélange polyester/coton facile d'entretien. Les modèles ici présentés sont confectionnés en tailles 6 à 16 ans.

À gauche. Modèle à rayures Chambray en bleu ou rouge sur fond blanc. Ceinture blanche avec boucle-anneau. Poches-fente.
À droite. Modèle à rayures, en blanc/havane, blanc/gris ou blanc/bleu. Col et rabat de poches brodés.

70⁰⁰
ch.

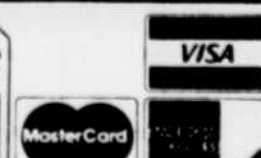
Les tailles et couleurs peuvent varier d'un magasin à l'autre.

Achats en magasin seulement. Robes pour dames, rayon 110.

DEMANDEZ-NOUS N'IMPORTE QUOI... OU PRESQUE, À LA BAIE!



• Québec et Sainte-Foy, lun à mer, 9h30 à 17h30; jeu et ven, 9h30 à 21h; sam, 9h à 17h
• La Capitale à Québec 627-5922 • Place Laurier à Sainte-Foy (mail sud-ouest) 627-5959





M. Andrew MCARTHUR



M. K.C. IRVING

La construction des six frégates pour la marine serait retardée

OTTAWA (PC) — Le gouvernement devra peut-être retarder la construction de six frégates, dans le cadre d'un programme de modernisation de la marine canadienne, à cause de problèmes survenus dans l'administration du contrat de plusieurs milliards de dollars.

En outre, selon une source canadienne, on envisagerait de placer ce programme canadien sous la supervision d'un expert américain.

Le président de la société néo-brunswickoise qui a décroché le contrat pour la construction des six frégates a confirmé hier qu'il avait démissionné en raison de "divergences d'opinions" avec les propriétaires de la compagnie sur la façon d'administrer le contrat de \$3,4 milliards.

M. Andrew McArthur, président de Saint John Shipbuilding and Dry Dock Co. Ltd., a précisé qu'il avait

remis sa démission vendredi parce qu'il n'était pas d'accord avec le propriétaire du chantier naval, M. K. C. Irving, sur la façon de diriger le programme destiné à doter la marine canadienne d'une flotte de six frégates modernes d'ici 1992.

Parachèvement des plans

Selon des sources qui ont réclamé l'anonymat, tout indique que la construction des frégates sera retardée à cause de problèmes concernant le parachèvement des plans et que des architectes américains seront embauchés pour superviser le projet.

M. McArthur a refusé au cours d'une entrevue téléphonique de fournir des précisions concernant ses divergences avec M. Irving, se bornant à dire que "M. Irving voulait procéder d'une façon et que je voulais procéder autrement".

De leur côté, les porte-parole de

la compagnie ont refusé toute demande d'interview.

Le bureau du ministre de la Défense Robert Coates ne rappelait et le ministre n'a pas participé à la période des questions aux Communautés.

Des responsables de l'information au ministère de la Défense ont déclaré avoir été "avisés d'une réorganisation interne à la Saint John Shipbuilding", mais on se refusait à spéculer sur l'impact que cela pourrait avoir sur le programme des frégates.

De sources canadienne et américaine, on a appris que des cadres de la Saint John Shipbuilding étaient de passage à Ottawa hier, pour s'entretenir avec le ministre de la Défense et son collègue des Approvisionnements et Services, M. Harvie Andre, de la possibilité de reporter l'échéancier des travaux de construction des frégates.

Abolition de 600 postes: la CEQ demande un sursis

La CEQ vient de demander au gouvernement du Québec de surseoir à l'abolition de 600 postes de professeurs dans les écoles secondaires afin d'éviter une détérioration de la qualité de l'éducation dans les écoles publiques.

par Pierre PELCHAT

Cette mesure qui découle de l'application du décret entrerait en vigueur l'automne prochain. Le gouvernement compte économiser quelque \$30 millions avec ces coupures en augmentant le temps d'enseignement des professeurs de 30 minutes par semaine.

Selon le président de la Commission des enseignants des commissions scolaires (CECS), la principale composante de la CEQ, ces compressions vont alourdir encore davantage le travail des enseignants rendu plus difficile avec l'application des décrets. "Les professeurs ne sont plus en mesure d'assurer un encadrement efficace de leurs élèves alors qu'il y a de plus en plus de décrocheurs", a commenté, au SOLEIL, M. Robert Bisailon.

Selon M. Bisailon, 15 pour 100 des enseignants rencontrent présentement sept groupes différents d'élèves à chaque semaine. Certains "profs" peuvent enseigner à plus de 200 élèves, au secondaire. Avec l'augmentation de la tâche prévue à l'automne, il prévoit que ce ratio va doubler et passer à 30 pour 100 des enseignants. En plus, il s'attend à ce que les classes soient plus nombreuses.

Le président de la CECS voit une contradiction dans la politique du gouvernement qui cherche à faire revenir les jeunes décrocheurs à l'école et les compressions budgétaires qui ont détérioré la qualité de l'éducation. "Ce n'est pas seulement avec les campagnes de publicité et les opérations Déclat qu'on va faire en sorte que les jeunes vont se sentir bien à l'école", a soutenu M. Bisailon.

D'autre part, M. Bisailon estime que l'augmentation de la tâche va créer de nouveaux problèmes de surplus de personnel alors qu'on avait réussi au cours des derniers mois à diminuer à moins de 2,000 le nombre de professeurs mis en disponibilité. Il semble que certaines mesures de résorption ont connu du succès.

La prise de position de la CEQ s'inscrit dans une demande globale de réouverture des décrets pour les enseignants afin de trouver une solution à différents problèmes d'application des décrets et pour éviter une détérioration de la qualité des services.

Les dirigeants de la CEQ semblent compter sur la présence du nouveau ministre de l'Éducation, M. François Gendron, lui-même un enseignant du Nord-Ouest québécois sensibilisé aux problèmes vécus dans les écoles primaires et secondaires.

Par ailleurs, la demande de la CEQ survient après le refus du gouvernement de rouvrir les décrets et d'entreprendre une nouvelle négociation avec les syndicats du secteur public en même temps que la réforme du régime de négociation dans le secteur public.

Fraser signe le traité du saumon

OTTAWA (d'après UPC) — Le ministre des Pêches et Océans John Fraser a signé le traité canado-américain du saumon du Pacifique, hier, permettant ainsi son étude par le Sénat américain.

Le premier ministre Brian Mulroney et le président Ronald Reagan signeront le traité à Québec, le 17 mars, s'il est ratifié par le Sénat.

C'est là la conclusion de près de 15 ans de négociations sur un conflit qui s'est manifesté dès le début du siècle.

LaSalle a trop promis aux producteurs de porc

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral compromettrait sa position de négociation face aux Américains s'il acceptait de payer les \$13 millions formellement promis aux producteurs de porc québécois par le ministre conservateur des Travaux publics, M. Roch LaSalle.

par Denis LESSARD

C'est ce qu'a soutenu hier, à la sortie des Communautés, le ministre de l'Agriculture, M. John Wise, après qu'en Chambre libéraux et néo-démocrates eurent, à l'unisson, accusé le gouvernement Mulroney d'avoir répudié les engagements faits devant les agriculteurs québécois.

Pour le ministre Wise, cependant, Ottawa, en payant l'argent promis par M. LaSalle, mettrait en danger les exportations de porc vers les États-Unis. Washington est justement à la recherche d'arguments pour justifier une réduction dans l'importation de porc canadien, a-t-il indiqué.

"Est-ce que le ministre (Roch LaSalle) fera ses excuses aux fermiers du Québec pour les avoir si délibérément induits en erreur durant la campagne électorale?", a lancé le député néo-démocrate Vick Althouse.

Le représentant libéral de Shefford, M. Jean Lapierre, devait renchérir sur ces interventions, réclamant que le premier ministre Mulroney "endosse le chèque pas de fonds" du ministre LaSalle ou reconnaisse publiquement qu'on a mis cette promesse aux oubliettes.

Pour M. Lapierre, cette question constitue "le premier test de ce gouvernement face aux agriculteurs du Québec". Les promesses de M. LaSalle durant la campagne ont eu un impact déterminant sur l'électorat rural, estime M. Lapierre, convaincu que l'affaire aura de nouveaux rebondissements prochainement.

Le quotidien La Presse, samedi dernier, révélait qu'au cours de la campagne électorale, le candidat conservateur de Joliette, M. Roch LaSalle, avait accepté de signer un chèque symbolique de \$13 millions en paiements de stabilisation réclamés par les producteurs de porc du Québec. A cette rencontre sur les dossiers agricoles, organisée par



M. John WISE

Le Soleil, Roland Marcoux

l'Union des producteurs agricoles du Québec (UPA), les représentants du Parti libéral, M. Jean-Guy Dubois, alors député de Lotbinière, et du NPD (Québec), M. Jean-Paul Harney, avaient refusé de signer le chèque que leur présentait la Fédération des producteurs de porc.

Hier, aux Communautés, M. Mulroney a rétorqué à M. Lapierre qu'en "ce qui concerne les promesses non remplies, les Québécois vont reconnaître les libéraux comme les grands experts de tous temps". "On est en train avec le concours de l'UPA et le franc-parler habituel de mon ami de Joliette (M. LaSalle), tranquillement pas vite, de venir à une solution en faveur des producteurs du Québec", a-t-il dit.

Quant au ministre Wise, il a indiqué qu'il n'était nullement au courant de l'engagement de son collègue Roch LaSalle.

BONNE NOUVELLE!

Il faut de l'espace, c'est pourquoi nous offrons nos **SUZUKI 4x4**

SAMURAI

A prix avantageux et à un très bon taux d'intérêt.

La nouvelle **FORSA** s'en vient!

Profitez de l'aubaine!

VENTE — PIÈCES — SERVICE DE LOCATION À LONG TERME

PAQUET SUZUKI INC.

50, rue Principale, Saint-Romuald — Tél.: 839-0059
Sans frais de l'extérieur: 1 (800) 463-4589

FORFAIT NEIGE

Venez vous offrir une journée de neige comprenant: votre chambre, petit déjeuner, accès aux activités sportives du Manoir (dont notamment, le ski de fond, le patinage, la glissade en traine ou en tube et l'air pur du Manoir) et repas du soir. Aucuns frais d'hébergement pour les enfants de moins de 12 ans partageant la chambre des parents. Tout ça, on vous l'offre à partir de **\$55** (Taxes et service inclus).

Au Manoir du Lac Delage, vous pouvez jouer, patiner, glisser, skier, paresseur, vous régaler, et vous reposer.

LE MANOIR DU LAC DELAGE

40, avenue du Lac, Ville du Lac Delage, (Québec) G0A 4P0

RÉSERVATIONS 848-2551 1-800-463-2841

DES EMPLOIS POUR NOS GENS, PAR NOS GENS

Chacun à sa manière, on peut tous prendre une part active à la création et au maintien d'emplois au Québec.

Les exemples ne manquent pas. Qu'on pense à Tembec à Témiscaming, à Papiers Cascades à Cabano, aux centaines d'entreprises et d'institutions coopératives créées au Québec et, plus récemment, à Corvée-Habitation. On a là une idée de ce que peut produire la solidarité économique.

Plus nos initiatives individuelles se feront nombreuses, plus fort en sera l'impact sur l'amélioration de la situation des entreprises, des travailleurs et des travailleuses.

C'est la raison d'être du **FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (FTQ)**:

- ◆ Un Fonds d'investissement unique en son genre qui fait appel à la solidarité de tous pour créer et maintenir des emplois.
- ◆ Un placement qui réduit vos impôts et qui vise à faire fructifier vos épargnes.
- ◆ Les avantages combinés d'une épargne-actions (crédit d'impôt de 35%) et d'une épargne-retraite (REER).
- ◆ Des actions (à 10\$ l'unité) qui peuvent s'acheter comptant, par versements périodiques ou par déduction sur le salaire.

J'embarque!

Vous pouvez vous procurer le formulaire de souscription:

- Au Fonds de solidarité: — Montréal: **285-1674** — De l'extérieur sans frais **1-800-361-5017**
- Dans les caisses populaires et les caisses d'économie Desjardins participantes.

DATE LIMITE POUR VOTRE IMPÔT 84: LE 1er MARS

Québec

Cette annonce ne constitue pas une offre publique de valeurs. Vous obtiendrez toutes les informations requises dans le document d'information du Fonds.